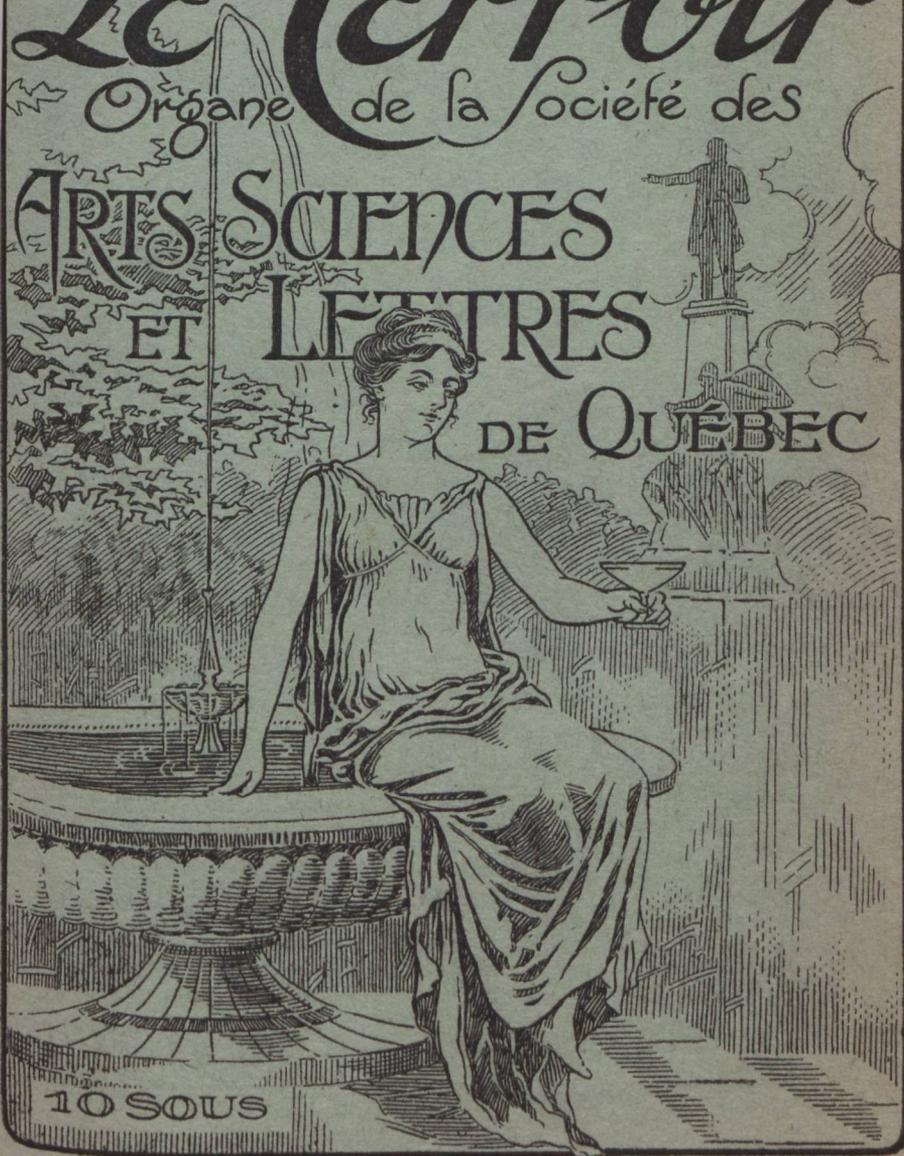


Le Terroir

Organe de la Société des
ARTS SCIENCES
ET LETTRES
DE QUÉBEC



10 SOUS

Sommaire :

	Pages		
Deux dans un	161	Reflets d'héroïsme. A Québec, ville antique, par Hector Bernier	200
Joyeux Noël à tous, D. Potvin	162	Neige d'antan, par J. S. Lesage	206
Au Bois (sonnet) Albert Lozeau	164	La Société Symphonique de Québec	208
Les étrennes de Fifi (conte de Noël) par Ernest Chouinard	165	Les échos de la Société	211
Un pèlerinage à la maison de Laurier à Arthabaska, par J. M. Turgeon	171	Bibliographie	215
Le Dr. Eug.-W. Dick, par Damase Potvin	180	Les sports des Rois	222
Parties !... par Nazaïre Levasseur	188	GRAVURES	
Un Palais de l'Agriculture, par L. Auger	192	La maison de Laurier à Arthabaska	173
Jeannette (conte de Noël) G. B.	193	Sir Wilfrid Laurier, orateur acclamé des foules	177
Le coin des artistes, Antonio Masselotte	197	Le Hersage, Ant. Masselotte ..	198
		M. Joseph Vézina (portrait) ..	209
		M. Onésime Gagnon (portrait) ..	211
		Vieux pêcheur	223

Abonnement : Un an, \$1.00 Six mois, \$0.50 Etranger, \$1.50

Taux d'annonces fournis sur demande

Adresse: D. Potvin, Secrétaire de la rédaction, 14, Crémazie, Québec

Académie Commerciale

PENSIONNAT ET EXTERNAT

SOUS LA DIRECTION DES

Frères des Ecoles Chrétiennes

Préparant à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ainsi qu'aux écoles Forestières et Polytechnique.

L'enseignement se donne en français et en anglais. Il embrasse toutes les spécialités essentielles aux diverses positions du commerce et de l'industrie. On y joint les études littéraires, artistiques et scientifiques, de façon à réunir tous les éléments qui constituent, de nos jours, une éducation complète. L'Académie possède, à cet effet, un cabinet d'histoire naturelle et de physique, un laboratoire, un musée industriel et de riches collections de reliefs et de lithographies pour le dessin.

AVENUE CHAUVEAU - QUEBEC

LE TERROIR

ORGANE DE LA

Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

REVUE MENSUELLE

BUREAU
14. RUE CRÉMAZIE

DEUX DANS UN

Pour des raisons que nos lecteurs comprendront, nous publions ce numéro du *Terroir* "deux dans un", c'est-à-dire que le présent numéro comprend ceux de novembre et de décembre.

A cette occasion, notre revue, au lieu de compter 48 pages de texte à lire, en compte 64. Et il ne faut pas oublier, en outre, que notre numéro précédent, au lieu de compter les 48 pages ordinaires, en comptait exactement 112; de sorte que nos lecteurs ne perdent rien, au contraire.

La publication de notre numéro spécial d'octobre nous a quelque peu éloigné de notre date nouvelle de publication et, disons-le, nous a coûté de lourds sacrifices pécuniers. En fusionnant deux numéros dans un, nous pouvons reprendre notre publication à date régulière à la fin de chaque mois et, avouons-le, nous dédommager—oh! très légèrement, des sacrifices d'argent que nous a coûté notre numéro spécial; et nos lecteurs, s'ils veulent en faire le calcul, verront qu'ils n'auront rien perdu à la fin de l'année, puisque au lieu d'un volume qui devrait compter régulièrement 576 pages, ils en auront un de 656 pages, soit 80 pages de plus.

JOYEUX NOEL A TOUS

La terre est blanche, le ciel criblé d'étoiles et les cloches carillonnent dans la nuit bleue. L'unanime concert des choses concourt vers un effet intense de poésie grandiose qui ne cessera jamais de nous enchanter; car nous aimons Noel à tous les âges de la vie.

Les rêves affluent dans les têtes bouclées quand, le soir de la Nativité, les petits, après avoir disposé avec tant de confiance, souliers et bas, s'allongent en se faisant tout grands, sous les couvertures moelleuses et tièdes du petit lit. L'aurore du lendemain ouvre une succession d'heureux jours pendant lesquels les jeunes vivent dans le miracle, dans l'inoui.

Le Noel mystique de l'enfance est le plus beau des Noels....

Quand il est parvenu au sommet de la vie, l'homme fête encore Noel. Mais son âme est moins émue. Trop souvent l'espérance ne lui prête plus ses ailes et n'enlumine plus son cœur. La vie ne lui apparaît plus, hélas! comme un royaume dont il sera le roi. Les vœux et les besoins sont nombreux; il attend le bonheur de la libération de ses misères. Noel est trop souvent pour lui le prétexte d'un joyeux repas.

Le Noel de l'âge mûr est le plus terne des Noels...

L'homme a maintenant accompli sa tâche et a atteint le terme de la route. Ses cheveux sont blancs et ses forces sont débiles. Noel est alors la plus joyeuse des fêtes pour lui, parce qu'elle est la fête du foyer dont il est le patriarche. Elle résume pour lui la fête de l'enfance, la fête de la famille, la fête de l'hiver, la fête de la vieillesse. Noel est à l'année ce que la vieillesse est à la vie. Et le déclin de l'homme est beau quand il lui est permis, le matin de Noel, de caresser les boucles blondes de nombreux petits enfants.

Le Noel des vieillards est le plus doux des Noels...

A tous les lecteurs et lectrices du Terroir dont la famille est déjà, nous sommes si heureux de le constater, une véritable famille canadienne-française, c'est-à-dire nombreuse, nous souhaitons le plus heureux des Noels; le plus beau des Noels, aux petits à boucles blondes ou brunes; le moins terne des Noels, au roi déchu du royaume de la vie; le plus doux des Noels, aux patriarches à mèches blanches de nos foyers.

D. POTVIN.



AU BOIS

(Sonnet inédit)

*Oh ! les heures de calme et de lumière douce,
Dont gardent le secret les bois silencieux !
Je me revois, assis sur la moelleuse mousse,
Suivant le bercement des cîmes sur les cieux.*

*Comme un vert balancier que la nature pousse,
Pour rendre mieux son vol perceptible à nos yeux,
Le vent incline l'arbre et rythme sans secousse
Le passage éternel du temps mystérieux.*

*Oui, j'étais là, songeant à la laideur des villes
Qui corrompent les corps et font les âmes viles,
Où le regard se tache au firmament sali...*

*Là, tout ce que l'on voit est de beauté très pure,
Depuis l'humble fougère à fine découpure
Jusqu'à l'orme puissant pour un siècle établi !*

Albert Lozeau.

CONTE DE NOEL

LES ETRENNES DE FIFI

par ERNEST CHOUINARD

Sur la fin d'un automne rigoureux, aux dernières semaines de la navigation dans le Saint-Laurent, un brick venant des Antilles fut jeté, la nuit, par une forte bourrasque, sur la batture de Saint-Vallier. Dans ce voyage tardif, le bâtiment qui devait hiverner à Québec apportait une lourde cargaison de sucreries et de fruits tropicaux. Vu la saison trop avancée et les froids trop subits qui couvrirent promptement les eaux du fleuve d'une glace épaisse, il fut impossible de renflouer l'épave, dont les propriétaires, refaits de leur perte par les compagnies d'assurance, se désintéressèrent. Les assureurs eux-mêmes n'ayant pas jugé pratique d'en faire un déchargement très complet, il resta bien des choses succulentes dans cette cale que les glaces et les neiges eurent bientôt fait d'enserrer de tous côtés.

Dire que le délaissement ainsi opéré par les armateurs et les assureurs devait prêcher aux habitants de la rive le mépris des friandises, serait représenter à contre sens ce que nous en savons et pouvez vous-même imaginer.

Pour célébrer des anniversaires, multiplier les fêtes à la *tire*, faire la noce à tout propos, on n'avait qu'à aller se ravitailler dans les soutes encore richement approvisionnées du brick. On allait au raisin, aux amandes, aux noix des îles, à la cassonade, sur les glaces bouleversées et à la bise glaciale, par groupes joyeux, comme en juillet, sous l'ardeur du soleil, à la cueillette des fraises dans les prés fleuris.

Aussi, à la fin de décembre, était-ce bombance presque continue dans un bon nombre de maisonnettes du bord-de-l'eau. On

s'invitait les uns les autres, alternativement, à ces agapes inaccoutumées, autour même de pauvres tables sur lesquelles plus d'une fois avaient passé les maigres services de la misère. Il n'y avait pas à craindre les surprises et les dépourvus, puisque les excursions d'approvisionnement au bâtiment naufragé se faisaient en plein jour, au vu et au su de tout le monde; et, à une journée près, il était toujours facile de prévoir la date ainsi que le lieu de la fête prochaine.

Le petit Philippe, enfant d'une pauvre famille qui habitait une masure dénuée de tout, à l'extrémité du village, aurait pu faire le décompte et de ces excursions et des excursionnistes. Il leur fallait passer devant cette pauvreté avant de s'engager sur la batture, où le sentier serpentait capricieusement pour éviter, ici, une ornière dangereuse, à la soudure, par exemple, là un tumulus de glace trop haut et trop pressé.

Dans son expérience des choses du fleuve, durant les huit années seulement qu'il avait passées sur cette grève et dans cette vie, il ne manqua pas d'être fort intrigué, quand il vit tout un groupe d'excursionnistes gagner la première fois ces parages, à cette date ordinairement peu fréquentés. Il les suivit longtemps du regard, ces joyeuses gens, et ce n'est qu'après les avoir perdus de vue au tournant de la pointe de rocher masquant l'épave, qu'il les abandonna dans le monde inconnu de sa géographie, pour les suivre encore longtemps dans le monde irréel de ses rêves. Mais le grand intérêt qu'il leur avait jusque là gratuitement porté devait bien autrement s'aviver, lorsque, sur les quatre heures de relevée, il vit le groupe atterrir derrière la maisonnette, et dans l'exubérance d'une gaieté comme d'une générosité inouïe, se plaire à lui remplir les mains de friandises, dont il n'avait pu encore soupçonner l'existence. Et presque chaque jour ensuite les mêmes choses se renouvelant, il en était venu à se demander quel pays de cocagne pouvait bien cacher cette pointe de terre et de rochers glacés qui s'avancait là-bas, au nord-est, d'où l'on revenait si riche et si généreux. On parlait, comme ça, dans la maisonnée, non sans quelque dépit, de coureurs de grève

et de pilleurs d'épave, avec certaines moues d'autant plus dédaigneuses ou jalouses qu'on ne pouvait ou qu'on n'osait s'y aventurer soi-même; mais cela ne faisait que jeter un voile encore plus mystérieux sur cette plage de délices.

On avait aussi parlé devant lui d'un paradis terrestre. N'était-ce pas celui du Petit Jésus, qui, depuis bientôt huit jours, lui tendait les bras ouverts dans sa belle crèche illuminée à l'église; du Petit Jésus qui, disait-on, se plaisait à surprendre de ses munificences, durant la nuit de Noël, le sommeil des enfants riches et sages? N'aurait-il pas établi là quelque réserve qu'on allait ainsi piller à son insu?

Quel mystère à élucider pour Fifi dont la maman trop besogneuse n'a pas eu le temps ou le souci de lui en rien apprendre! C'était déjà bien agréable pour lui cependant de se tenir à l'affût des passants, et, sans leur rien demander, d'en recevoir, comme un péage, de si bonnes choses! Mais il y avait petit frère et petite sœur, qui partageaient chaque fois son avoir, et que Petit Jésus oubliait toujours, comme lui du reste.

Ah! si, avec quelques années de plus, une capote épaisse, des chaussures plus chaudes, il avait pu aussi lui partir sur la glace, parcourir ce sentier dont il voyait le sillon se dérouler et contourner la pointe du paradis, comme il eût gaîment tenté l'aventure, pour apporter à petit frère et petite sœur, non plus leurs parts d'une aumône, mais quelque chose comme une richesse légitimement acquise par son dévouement, sa bravoure, son endurance et ses peines!

— "Viens avec nous, Fifi, lui crièrent, la veille du premier de l'an, cinq ou six gamins qui, paniers aux mains, sacs de classe au dos, s'en venaient prendre le sentier de la batture?"

— "Viens au bâtiment naufragé!"

L'occasion était trop bonne, la tentation trop grande! L'idée généreuse d'acquérir par lui-même des étrennes pour les siens l'emporta sur toute réserve et sur toute prudence; il suivit ces compagnons. Le soleil commençait à peine sa descente du zénith; l'après-midi, par ce temps relativement doux, leur offrait une excursion

plaisante et facile. Ce fut un enchantement pour Fifi de les suivre à la file indienne. Ils n'en finissaient pas de lui promettre merveilles, sous la direction d'un Jason de douze ans, qui connaissait la toison d'or pour en avoir deux fois déjà couru l'aventure.

Il est loin cependant le cap mystérieux qui grandissait toujours sous l'œil avide des expéditionnaires; elle est bien fatigante, cette marche irrégulière, accidentée, à tout moment rompue ! Toutefois tant de petits pas rapides et multipliés les amènent enfin à l'extrémité de cette pointe où l'on aperçoit, à la bande sur tribord, l'étrave enfouie dans la glace, les roufs et la mâture enneigés, le bâtiment à la fois lamentable et enchanté !

En faire prestement l'abordage, non pas la hache au poing et le couteau aux dents, à la façon d'un Surcouf, mais paniers au bras et fringale au palais, ne fut pas encore la partie la plus difficile; ce fut plutôt d'effectuer un choix judicieux, raisonnable et décisif de toutes les bonnes choses entre mille qu'il faudrait tout de même laisser là. Du gaillard d'avant au gaillard d'arrière, du faux pont à la cale, tous les compartiments furent scrupuleusement visités, grâce aux nombreuses effractions qui en avaient déjà ouvert les voies.

Puis enfin, chargés d'un précieux butin, les flibustiers songent à une prudente retraite. Le soleil est déjà tombé dans un épais nuage gris tout près de l'horizon; le vent s'élève, le vent des îles, qui chasse devant lui une trombe de neige et gémit en passant dans les enfléchures.

— "A terre, les enfants ! le temps se grimonne", commanda le guide enjoué.

Mais comment descendre maintenant ? La marée a monté, la glace de même, et en retraitant de quelques pieds, celle-ci a laissé le brick de toutes parts entouré d'eau. Il faut attendre le baissant; or dans une heure ou deux, ce sera la brunante.

L'inquiétude monte à l'esprit des pusillanimes, qui, après avoir interrogé leur for intérieur pour y découvrir la cause provocatrice

d'un pareil châtement, en sont venus à s'interpeller ouvertement et sans respect humain : "Cout'donc, c'était pas volé, hein !"

Non, ce n'était pas volé, assure le guide, puisqu'il y en a tant d'autres, sans le compter ou en le comptant, qui y sont venus sans malchance. Et la preuve que ce n'était pas volé, c'est qu'il trouve le moyen de partir tout de suite, sans attendre le baissant. On passera par les martingales du grand foc, sans trop regarder l'eau, la main appuyée sur le beaupré, au bout duquel ce ne sera qu'un jeu de sauter dans la neige.

L'idée était bonne: l'exécution en fut néanmoins pénible pour plusieurs; très pénible pour Fifi, apeuré, transi, dont le sauvetage fut, hélas ! beaucoup trop longtemps retardé par ses hésitations, ses larmes, ses regrets poignants, pendant que la morçure du froid s'acharnait de plus en plus cruellement sur ses pauvres membres fluets peu vêtus.

— "Viens vite, Fifi, la poudrerie augmente, on va arriver à la noirceur."

La noirceur, pour Fifi, elle est déjà là, tout au fond de son âme d'enfant découragé, qui, en prenant pied sur la batture, pour avoir été pendant trop longtemps exposé, timide et indécis, au grand vent de neige, sur le devant et dans les agrès du brick, sentit, à la raideur douloureuse de ses jambes, qu'il lui serait presque impossible de marcher. De secourables compagnons veulent en vain le soutenir; au bout du cap, la bourrasque devient trop rageuse et trop glacée, la panique les entraîne dans une course folle. Elle dit à leur irréflexion encore plus qu'à leur égoïsme de ne pas périr avec le petit pauvre, qui est tombé et ne veut plus se lever.

— "Attends, Fifi, ils vont venir te chercher !"

Il a attendu, le pauvre petit martyr, mais il n'a vu rien venir, rien que l'ouragan de neige homicide, danser, macabre, autour de lui et finalement l'ensevelir vivant de son épais linceul. Il fait trop noir, maintenant, c'est fini; on ne viendra jamais ! Il n'y voit plus rien de ses yeux où les larmes sont congelées; il n'entend plus rien que le hurlement méchant de la tempête, la respiration hale-

tante de sa poitrine. Il ne comprend rien peut-être, qu'un regret ineffable d'êtres et de choses qu'il ne doit plus revoir; des parents en pleurs, une demeure lointaine,—sauf le Petit Jésus, qui l'attend sans doute dans son vrai Paradis de délices !

Le lendemain, dans toutes les demeures du bord de l'eau, les bonnes gens, conviés à l'allégresse, ne pouvaient s'empêcher de rappeler souvent dans leurs conversations la scène navrante que tous s'étaient empressés d'honorer de leurs sympathies: la pitoyable maison pauvre, près de la bature, où le cadavre d'un enfant dége-
lait lentement dans ses quatre planches de bois brut.

ERNEST CHOUINARD.



UN PELERINAGE**A LA MAISON DE LAURIER**

A ARTHABASKA

par J. M. TURGEON

Ah! je me le rappellerai longtemps ce pèlerinage que nous fîmes, trois journalistes—les représentants du “Canada”, du “Soleil” et de l’“Evénement”—cicéronés par l’hon. juge Camille Pouliot, de la Cour Supérieure, à la maison de feu sir Wilfrid Laurier, à Arthabaska, un soir du mois d’octobre dernier.

Il pouvait être sept heures et demie. Arrivés à Arthabaska quelques heures plus tôt, pour assister au banquet que les électeurs du comté de ce nom offraient, le soir même, à l’hon. J.-E. Perrault, leur député, récemment appelé par Sir Lomer Gouin, au poste de ministre de la Colonisation de notre province, nous nous promenions mes deux confrères en journalisme—Jean Chauvin et Lorenzo Labrecque—et moi, dans les rues de cette coquette petite ville, dont le site est vraiment enchanteur—Arthabaska est construite sur le versant d’une montagne—, où les maisons sont toutes jolies et invitantes, qu’ombragent les grands érables de “chez-nous”, et qui se targue de posséder—M. Gustave Perrault, C.R., devait le rappeler au banquet de l’heure suivante—les plus belles femmes de la province...

Mais tout attachant que fût le spectacle de ces filles d’Eve, de ces habitations, de cette nature qui frappait notre vue et forçait notre admiration, notre curiosité de journalistes toujours en éveil, notre âme peuple et, partant, sensible, n’étaient pas encore satisfaites. Pourquoi? C’est qu’Arthabaska, bien avant que nous la connussions comme une ville tout à fait “fashionable”, avait déjà des titres supérieurs à notre admiration: celui, par exemple, d’être la petite patrie d’un écrivain qui y musa fort gentiment “Sous

les Pins”, dans ses “Heures perdues”: M. Adolphe Poisson; celui, aussi, d’avoir été le premier champ d’action et la résidence d’été, pendant cinquante ans, de l’illustre homme d’Etat que le Canada entier pleure depuis février dernier, et qu’il regrettera toujours: sir Wilfrid Laurier.

En entrant à Arthabaska, cet après-midi-là, nous n’avions donc pu nous empêcher de songer tout haut: “Nous voici en terre illustre: ces ormes et ces érables qui laissent tomber—en l’honneur de l’hon. M. Perrault, peut-être?—les confettis de leurs feuilles brunes et dorées dans des rues spacieuses, ce sont eux qui ont fait le sujet des “Chants du Soir”. Puis le conducteur de notre auto avait soufflé à l’oreille de l’un de nous, alors que nous passions devant une maison de briques à deux étages, plus éloignée de la rue que ses voisines, entourée de beaucoup d’arbres et dont les volets verts étaient clos: “La maison de Laurier”...

L’énoncé de ces quatre mots magiques avait suffi à jeter le trouble en nos trois âmes de journalistes et de patriotes: finie alors la douce quiétude des heures que nous venions de passer en chemin de fer, nous promettant du plaisir, beaucoup de plaisir à Arthabaska: notre imagination, désormais, devait être hantée par le souvenir de la grande maison de briques aux volets clos; et le désir de la voir mieux, cette maison, de la visiter dans toutes ses pièces, de toucher à tous ses objets, commençait à torturer notre âme.

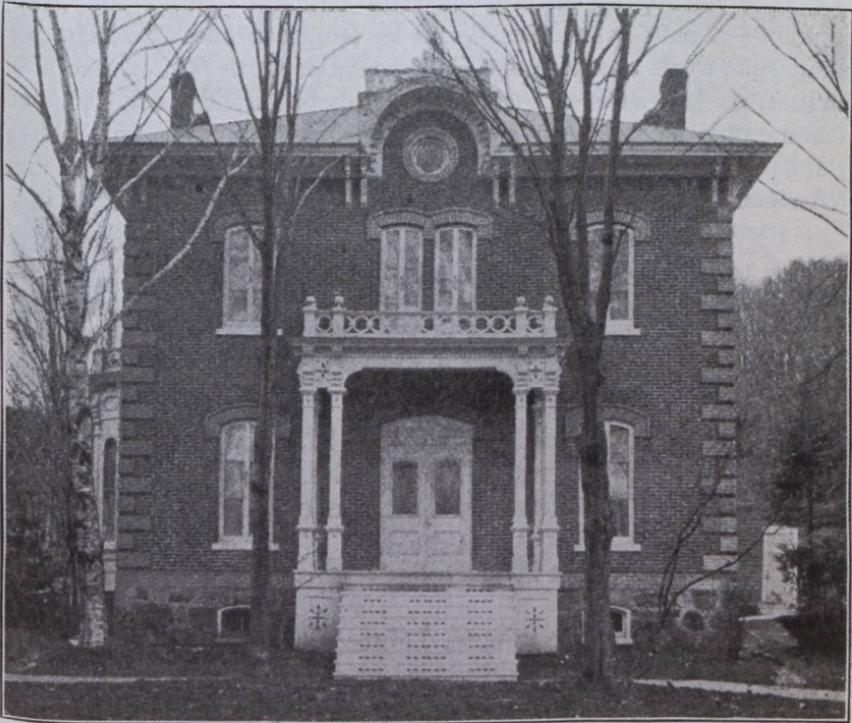
—“Mais comment faire pour y pénétrer? demanda Jean Chauvin, pour la dixième fois peut-être, alors que nous passions de nouveau en face de la résidence de Laurier.

Nous nous arrêtàmes, pendant dix minutes, près de l’enclos défendant l’entrée de cette propriété historique, et là nous nous mîmes à échafauder les projets les plus saugrenus. De nous entendre nous communiquer les dits projets, avec des mots tels que “pince-monseigneur”, “barres de fer”, etc., les passants devaient bien se dire: “Des voleurs sont ici”...

Lorenzo Labrecque nous empêcha de commettre un crime. —“Vous ne voyez pas qui nous arrive? s’exclama-t-il tout à coup.

Eh bien, c'est M. le juge Pouliot, un ancien ami de Laurier et qui a demeuré dans sa maison. Lui saura nous tirer d'affaire”.

L'instant d'après, M. Pouliot était près de nous: Labrecque, alors, l'arrêta et nous présenta à Sa Seigneurie, qui, sans que nous



La maison de Sir Wilfrid Laurier, à Ottawa.

lui eussions même exprimé notre désir, nous demanda à brûle-pour-point:

—“Venez-vous à mon ancien chez-moi, à la maison de Laurier qui est près d'ici, et où nous pourrions voir ensemble tous les meubles, tous les objets qui ont appartenu au grand homme d'Etat, pendant

les étés qu'il a passés ici—meubles et objets, d'ailleurs, auxquels personne n'a touché, depuis l'été de 1917" ?

Inutile de vous dire que nous acceptâmes la proposition avec enthousiasme. Alors, la petite barrière de fer, dont nous avions logné le verrou, fut ouverte—je crois entendre encore son grincement—et nous avançâmes parmi les feuilles brunes et dorées que l'automne avait amoncelées dans le vaste parterre faisant face à la maison de Laurier et qui, froissées par nos bottes, laissaient échapper comme une plainte, jusqu'à ce que, parvenus au milieu de la pente où a été construite cette demeure, notre mentor nous eut dit : "Arrêtons-nous; c'est ici; nous allons entrer par en arrière."

En arrière de la maison, c'est encore la colline qui se dresse, qui monte, toujours superbement boisée. L'hon. juge Pouliot s'approcha de la galerie, ouvrit l'électricité, et alors nous aperçûmes tout près de nous un portique, à l'aspect rustique, d'où la vue s'étendait aussi sur la colline et sur le pavé duquel il y avait des chaises et un large fauteuil.

—"C'est à cet endroit", nous dit M. Pouliot, "que Laurier aimait à venir se recréer avec ses amis, les soirs d'été. Vous voyez là le fauteuil qu'il préférait. Ah! les belles veillées que cette vue me rappelle!"

Puis le juge ouvrit la porte de la maison et entra faire de la lumière.

Pendant toute une minute, Labrecque, Chauvin et moi, nous restâmes sur le seuil, pris de respect et de crainte à la fois, comme à l'entrée de la chambre d'un défunt, et, malgré le froid, l'humidité qui s'étaient emparés de cet intérieur abandonné par la mort, sentant le besoin d'enlever notre coiffure en y pénétrant.

—"Remettez votre chapeau", nous dit notre guide; "vous allez prendre froid". Et, immédiatement, il nous fit passer dans le salon de Laurier, un grand salon aux tapisseries et aux meubles anciens. Ce salon avait un air bourgeois qui nous charma d'autant plus que nous nous l'étions figuré tout autre. Des causeuses et des fauteuils y avaient été placés pour le bien-être, le confort, plutôt que

pour le plaisir des yeux: leur construction, leurs tapisseries n'avaient rien qui rappelât les goûts d'un nouveau riche. A l'une des extrémités de la pièce se trouvait aussi un piano à queue; sur la tablette de la cheminée, des chandeliers d'argent et quelques statuettes; sur les murs, des gravures de toutes dimensions et représentant des personnages de conditions fort différentes.

Bien que nous ne soyons guère demeurés plus de deux ou trois minutes dans le salon de Laurier, je me rappelle très bien y avoir vu, dominant la cheminée, un portrait de Carolus Laurier, le père de notre regretté homme d'Etat; aux côtés de ce portrait s'en trouvent deux autres, dont l'un représentant lord Aberdeen, le second lady Aberdeen; dans un angle du salon, voici un grand cadre où sont conservées les photos des premiers partisans politiques de Laurier; à l'angle voisin,—cela devait nous étonner un peu,—un portrait sous niche de verre de Louis-Joseph Papineau. Le portrait est entouré d'une couronne de fleurs.

Toutes ces photographies, cependant, pourraient se trouver aussi bien dans n'importe quel intérieur bourgeois: mais, en vous rapprochant d'elles, de celle de lord Aberdeen, par exemple, vous voyez que les mots suivants y sont inscrits: "Avec mes amitiés", suivis de la signature de l'ancien gouverneur du Canada. Bien des millionnaires n'ont pas dans leurs maisons de souvenirs aussi précieux.

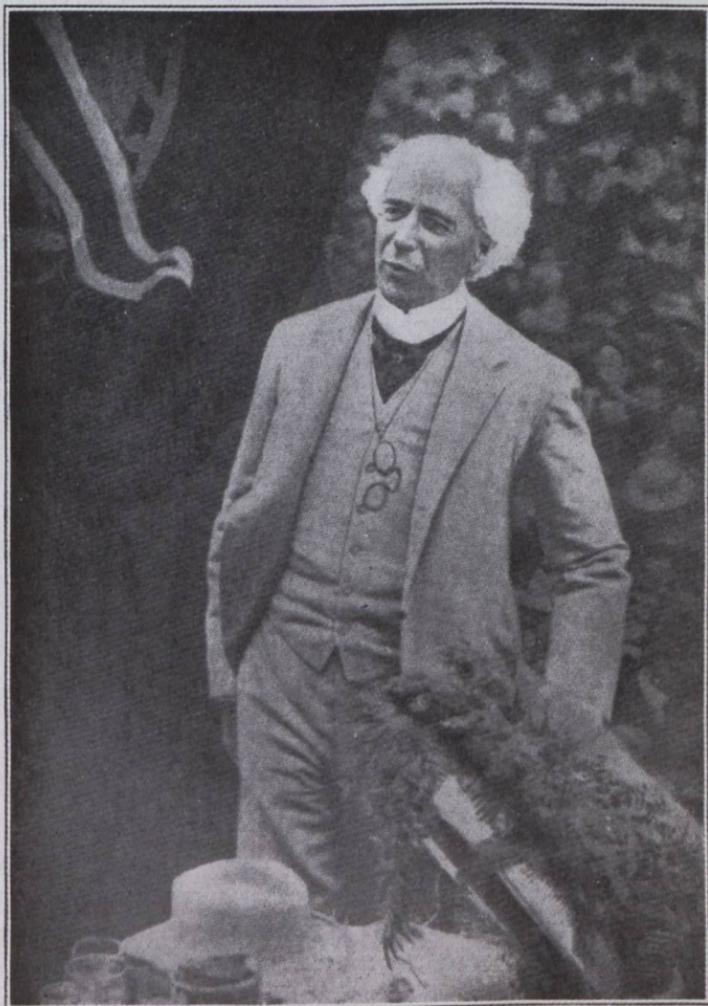
L'apparence d'abord très modeste, très bourgeoise, du salon que nous visitâmes était donc un trompe-l'œil.

Après cette brève inspection de tous les coins du salon de Laurier, nous entrâmes, avec le juge Pouliot, dans les pièces adjacentes, pour la plupart des chambres de repos en partie démeublées. Nous jetâmes, en passant dans le corridor séparant ces chambres du salon, un coup d'œil sur deux ou trois cadres où sont gardés des adresses sur satin présentées à sir Wilfrid, autrefois, par des associations libérales ontariennes, puis nous montâmes un escalier conduisant à l'étage supérieur de la maison. A ce second étage de la maison de Laurier, deux pièces sont particulièrement intéressantes: la première, donnant sur le balcon de la

façade, est le boudoir où lady Laurier aimait à lire et à broder, pendant les journées d'été; la seconde fut le bureau privé du grand homme d'Etat disparu. Les murs du boudoir de lady Laurier nous apparurent couverts de gravures, dont plusieurs représentant des sujets religieux. Nous avons vu auparavant de ces images pieuses dans la plupart des pièces de la maison. Quant au bureau de Laurier, c'est une pièce carrée, de 10 x 8 pieds peut-être et où, conséquemment, il n'y a guère de place que pour un pupitre.

— "Voici le sanctuaire où sir Wilfrid se recueillait", nous dit l'hon. juge Pouliot: "c'est ici qu'il travaillait chaque soir et souvent jusqu'à une heure tardive de la nuit. Des décisions graves et affectant les intérêts de tout le pays ont été prises entre ces quatre murs."

Silencieux, impressionnés, nous restâmes près de cinq minutes dans ce bureau particulier où flottait encore, nous sembla-il, un peu de l'âme de ce chevalier du travail qui fut la gloire de son pays et un exemple pour la jeunesse d'hier, comme il en reste un pour celles d'aujourd'hui et de demain. Si Laurier eût été là, vivant, connaissant le fond de nos pensées, il n'eût pas manqué de nous rappeler: "La fortune est aux travailleurs; l'avenir est à ceux qui luttent." Eh bien! ce que sa "langue d'or" n'exprimait pas, son souvenir, le reste de son âme éparpillé dans ce bureau, nous l'apprenait, et je ne sache pas que, dans toute sa carrière, il ait fait de discours plus éloquentes que celui-là. Tout à l'heure, dans le grand salon aux tapisseries et aux meubles anciens, une émotion très intense s'était emparée de notre âme, alors que nous avait été révélé, par de simples portraits, ce culte qu'avait gardé Laurier à son père défunt, à ses amis et partisans des premiers jours: nous avons ensuite été remplis d'un légitime orgueil à la vue de ces portraits adressés "en gage d'amitié" et par des princes, des lords, à un descendant de notre race; cet orgueil s'était même fait un peu méchant, lorsque nous avons aperçu, sur les murs du corridor contigu au salon, des adresses gardées sous verre et qui témoignaient de l'estime, de l'admiration, de la reconnaissance, etc, des *Ontariens* pour l'ancien chef canadien-français du parti libéral; enfin, la présence d'objets et de gravures



Sir Wilfrid Laurier, orateur acclamé des foules.

de piété, en mains endroits de la maison de Laurier, nous avait faits nous sentir fiers d'appartenir à cette Eglise à laquelle, lui, il avait toujours été fidèle.

Dans le modeste bureau de l'ex-premier-ministre du Canada, se complétaient donc, par une leçon d'amour du travail, de patriotisme, de reconnaissance pour les bienfaits reçus et de celle d'attachement à l'Eglise, que nous avions reçus dans la première partie de ce pèlerinage.

“Soyez des travailleurs”, nous disaient maintenant—et ces paroles devaient s'adresser à toute la jeunesse canadienne-française—les mânes du grand disparu. “Soyez des travailleurs de la pensée, pour devenir les porte-flambeaux qui éclaireront notre race dans sa marche vers les sommets; soyez des travailleurs, et vous serez, plus tard, les sages, qui dessilleront les écailles des yeux des fanatiques; soyez des travailleurs: vos compatriotes bénéficieront de votre science; le monde entier vous clamera son admiration; vos ennemis eux-mêmes seront forcés de reconnaître en vous leurs supérieurs... “Celui qui a la volonté a le pouvoir. Rien ne résiste à la puissance du travail. C'est lui, le travail, qui mettra en évidence les brillantes qualités des Canadiens français; la science chez ces derniers vaincra les préjugés de race, et alors naîtra la véritable union en ce pays...”

—“J'aurais voulu aussi ouvrir le secrétaire de Laurier”, nous dit l'hon. juge Pouliot,” mais je m'aperçois que j'en ai oublié la clef. Il y a dans ces tiroirs des souvenirs très intimes de sir Wilfrid, dont quelques lettres—les dernières qu'il écrivit à Arthabaska.”

Nous quittâmes alors la pièce, que notre mentor avait laissée éclairée: et, bien après que j'en eusse passé la porte, je me rappelle que je me retournai plusieurs fois, comme si je m'attendais de voir, assis encore à son secrétaire et travaillant à la prospérité du Canada, le grand homme d'état à la chevelure blanche, nimbée par la lumière de la lampe.....
Cinq minutes plus tard, avec l'hon. juge Pouliot et mes deux compagnons, j'avais terminé mon pèlerinage à la maison de Laurier.

Labrecque, Chauvin et moi, nous pressâmes alors le pas, afin d'arriver à temps à l'Hôtel-de-ville d'Arthabaska, pour le banquet donné ce soir-là en l'honneur du nouveau ministre de la colonisation et qui devait permettre à des orateurs éloquents, dont les hon. MM. Perrault et David et Hector Laferté, d'évoquer encore une fois dans nos esprits la noble figure de Laurier.

Et je me souviens aussi que nous étions tous quatre très émus, en redescendant la montée sur laquelle s'estompait, dans la nuit brune, la silhouette de la grande maison de briques aux volets clos—qui deviendra bientôt, espérons-le, un monument national— cependant que la pluie, une pluie froide d'automne, et que rien n'annonçait, un quart d'heure plus tôt, tombait maintenant à grosses gouttes, régulière, monotone comme un susurrement de prières sur le tapis de feuilles mortes du sentier.

JEAN-MARIE TURGEON.



LE DR EUG.-W. DICK

PAR DAMASE POTVIN

Au cours du mois de juin dernier, les journaux de Québec publiaient, dans la colonne dites des décès, cette simple note :

“A Sainte-Anne de Beaupré est décédé Eugène-Wenceslas Dick, M. D., âgé de 69 ans. Les funérailles auront lieu en l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré demain. Parents et amis sont priés d'y assister.”

C'était tout. Assurément, ce n'était pas assez, puisque cette simple note annonçait la mort, pourrais-je dire sans exagérer, du créateur du roman d'aventures populaire canadien, d'un auteur qui, à une certaine époque, aux toutes dernières années du dernier siècle, jouissait d'une grande vogue dans le monde des lecteurs des œuvres canadiennes, notamment des romans ou, pour mieux préciser, des romans-feuilletons.

Jusqu'à preuve du contraire, il faudra regarder le Dr Eugène Dick comme le Gaboriau canadien-français. Car aucun auteur, chez nous, n'a excellé dans l'art cher aux Ponçon du Terrail d'enchevêtrer les situations, de nouer des intrigues dont l'une appelle l'autre, d'imaginer des vengeances, de susciter des crimes, de faire haïr le vice et la trahison jusqu'à la rancune et d'exalter la vertu et le courage jusqu'au sublime que le Dr Eugène Dick; à tel point qu'à lire certains ouvrages de Dick—sans le savoir—on croirait être en plein Pierre Mérouvel, les longueurs en moins.

La vie du Dr Dick est fort peu connue. On a lu ses ouvrages partout, on ignore l'auteur. Son nom exotique, du reste, déroute. Quand on n'a pas connu l'auteur et qu'on lit l'*Enfant Mystérieux* ou le *Roi des Etudiants*, œuvres qui ont fait les délices d'une génération, on est certain que ces romans, l'un écrit à la Pierre Maël, l'autre “confectionné” à la Balzac, sont d'un romancier français

échoué sur nos bords avec l'objet d'y venir chercher des éléments, exotiques pour son pays, d'un roman sensationnel. Mais il y aura cette différence que l'écrivain étranger, quelque conscience qu'il y mettra, pêchera toujours par quelques détails—géographiques, ethnologiques, agrolologiques ou de mœurs, et que le Dr Dick se montre toujours franchement canadien, sans la moindre défaillance, même dans les plus grandes divagations de son imagination—formidable, sans précédent.

C'est que le Dr Dick fut bien Canadien français. Il naquit, en 1850, à Saint-Jean, Isle d'Orléans—l'isle à la population sans alliage, pourrait-on dire.—Son père était le notaire Gabriel Dick qui était encore—en 1897—receveur des enrégistremens de la Côte de Beaupré, et de Emilie Noël—un nom qu'il a donné à plusieurs des héros de l'un de ses ouvrages resté inachevé.—Du côté paternel, le Dr Dick était d'origine écossaise par son bisaïeul, mort centenaire, il y a cinquante-neuf ans, à Kamouraska. ce qui éloigne de nous de beaucoup l'Écosse. Mais par sa mère qui appartenait à l'une des plus anciennes familles du pays—les Noël—le Dr Dick pouvait se targuer—et il le faisait volontiers—de descendre des Bretons bretonnants aux longs cheveux et au classique *pen-bas*. C'est le sang français, en somme, qui coulait dans ses veines comme c'est l'idée française qui prédominait dans sa personne morale.

* * *

Le Dr Eugène Dick s'est adonné fort jeune—du moins chez nous—à la littérature; et il a commencé par sacrifier à une seule idole: l'idée française en littérature. Son autre idée fut l'idée libérale en politique; et c'est pourquoi, je me demande pourquoi les journaux libéraux de cette année qui sont dans le ton de ceux de 1895 et qui ont—ce qui n'est pas toujours mal—le fétichisme en tête de leur programme d'actions—ont à peu près ignoré la mort—et l'existence—du Dr Dick—un chef libéral d'il n'y a pas bien longtemps. Ingratitude des partis politiques ! Mais passons.

Le Dr Eugène Dick fit ses études à l'École Normale Laval de Québec. Il n'avait pas fini son cours d'études à cette institution qu'il collaborait déjà à plusieurs journaux et revues avec MM. J.-C.-S. Lafrance et Jacques Auger, ce dernier fondateur et de la *Nouvelle-France* revue mensuelle, de grand mérite—publiée du 1er août, 1881, à Québec, au 1er juillet, 1882, inclusivement.—Vers cette époque, M. Méderic Lanctot,—les Méderic ont été de toutes les époques—ayant rencontré Eugène Dick à Québec, dans l'une de ses "tournées" de propagande, le chargea de la correspondance ouvrière de la capitale, tâche que Dick accomplit, durant plusieurs mois, sous le pseudonyme de "Stadacona", à la complète satisfaction du propriétaire de l'*Indépendance Canadienne*.

Mais c'est surtout dans *L'Opinion Publique*—de populaire mémoire—et dans le *Monde Illustré* que notre auteur fit ses premières armes comme littérateur. On peut excepter, ici, une aimable boutade d'assez longue haleine intitulée : "*Aventure d'un Québécois à Paris*", publiée dans *L'Événement*, en 1869.

C'est véritablement dans *L'Opinion Publique* que le Dr Dick se révéla comme romancier. Son début fut un coup de foudre qui fit lever la tête à toute la pléiade littéraire de l'époque et qui se composait de Louis Fréchette, Xavier Marmette, Faucher de Saint-Maurice, Pamphile Lemay, Napoléon Legendre, etc.

On se demandait partout d'où pouvait bien sortir celui-là.

C'était un roman-feuilleton publié hebdomadairement par *L'Opinion Publique* et qui était intitulé : *Le Roi des Etudiants*. Cette exquise de la vie réelle eut une carrière triomphale. Ce roman était écrit au jour le jour, sous le fouet de l'éditeur, pourrait-on dire, et il constituait un joli effort littéraire et un coup de force d'imagination de la part d'un jeune homme de vingt-six ans qui avait alors bien d'autres chats à fouetter, pour se tirer d'affaires dans la vie.

* * *

En ce temps-là, Stanislas Drapeau publiait *L'Album des Familles*. C'est là que nous retrouvons Eugène Dick, quelques années après

la publication du *Roi des Etudiants* dans *L'Opinion Publique*. C'est ici qu'il commence la publication de son maître roman d'aventures *L'Enfant mystérieux* une œuvre considérable qui parut, plus tard, en 1890, en deux volumes; éditeur: la maison J.-A. Langlais, rue Saint-Joseph, Québec.

L'Enfant Mystérieux eut un grand succès de popularité; on le lisait à l'égal des œuvres les plus populaires des grands feuilletonnistes français. On le lisait surtout à la campagne, le soir, à la veillée, au temps par trop éloigné encore où, dans les familles, pour se récréer, après une longue et dure journée de travail, la plus instruit des enfants de la maison, faisait la lecture du "feuilleton de la gazette".

Et j'ai souvenance d'avoir fait connaissance avec *l'Enfant Mystérieux* dans ces circonstances. Tout récemment, je relisais ce roman et, à quelque vingt-cinq ans d'intervalle, je me rappelais, mot pour mot, de certains passages qui m'avaient particulièrement intéressé alors que je les entendais, pendant les vacances que je passais dans la famille d'un parent, cultivateur au nord du Lac Saint-Jean.

Cette deuxième lecture de *l'Enfant Mystérieux* m'intéressa davantage parce que alors je connaissais parfaitement l'endroit où se déroulait la sombre intrigue de ce roman: l'Île d'Orléans et ses parages.

C'est à St-Jean, à St-François, et dans îles les voisines, notamment, l'Île à Deux-Têtes, et aussi à Québec que se déroulent les scènes de ce roman de Dick; comme c'est à Québec, à Charlesbourg et sur le chemin de la Canardière que se passent les péripéties émouvantes du *Roi des Etudiants*. Tout cela est bien couleur locale.

Un peu plus tard Eugène Dick fera éditer par la Maison Leprohon, de Montréal, *Un Drame au Labrador* qui développa beaucoup d'intérêt dans le monde des lecteurs de ces sortes de romans d'aventures. On pleura beaucoup sur les malheurs des familles labradoriennes Noël et Labaron, comme l'on sut s'attendrir fort sur la fidélité et les prouesses du petit sauvage Wapwi. Malheureuse-

ment, *Un Drame au Labrador* est resté inachevé, du moins pour le public. Ce roman comportait une deuxième partie qui devait être intitulée *Les Pirates du Golfe Saint-Laurent* et qui n'a jamais été publiée. Le manuscrit existe cependant mais passablement difficile à déchiffrer. Un parent de notre romancier que je découvris, par hasard, au cours de l'été dernier, me le prêta et j'avoue que j'eus beaucoup de peines à apprendre ce qu'il advint du capitaine Thomas Noël, de son confrère Gustave Labaron et du petit montagnais Wapwi. Il paraît que l'histoire des familles Noël et Labaron est absolument authentique. On pourrait, je crois, rééditer avec profit aujourd'hui ces deux romans en un seul, après avoir eu le soin de corriger et même de compléter *Les Pirates du Golfe St-Laurent*.

Voilà pour les principales œuvres du Dr Eug. Dick.

* * *

Toutes les revues du temps, vers 1880, étaient ouvertes à Eugène Dick. Les productions étaient des plus variées et ces compositions, malgré qu'il était visible qu'elles fussent écrites à la hâte, étaient toujours marquées au coin d'un style très littéraire et d'une irréprochable moralité. En outre de *l'Opinion Publique*, de *l'Album des Familles*, il collabora régulièrement au *Monde Illustré*. Dans ses diverses publications, il montre un grand souci de l'histoire et des mœurs du temps où se passent ses intrigues; il révèle une réelle érudition; il excelle à peindre les mœurs simples des gens de la côte laurentienne et la vie des navigateurs du golfe Saint-Laurent. C'est lui qui est l'auteur de la meilleure et de la première relation de *l'Expédition de la Jeannette dans les Mers Polaires*. Cette relation est remarquable au point de vue de la documentation et du style, et pourtant, à la fin du manuscrit, je vois cette note écrite au crayon après la signature : "Tout d'une haleine ce 9 mars 1891"—Ce qui montre la facilité d'écrire chez Eugène Dick.

Le Dr Dick excellait dans la nouvelle et dans le conte, grâce à sa phrase facile et à son imagination d'une fécondité inouïe. On a

reproduit à l'envie, dans des journaux, dans des revues, dans des almanachs, dans les publications de toutes sortes, ses principaux récits où il se mêlait toujours beaucoup de merveilleux. Je cite, au hasard de la mémoire : *Les Amazones de Chiquendiable, Juiverie, la Peur, le Revenant, Une chasse à l'Ours, etc., etc.*

Dans *Juiverie*, entre'autres, Dick nous raconte avec humour un voyage qu'il fit à Montréal, en 1880, accompagné d'une troupe de Hurons de Lorette pour y jouer un drame de sa composition : *Le dernier jour des Hurons*, qui avait déjà subi à Québec l'épreuve de la première représentation avec un succès flatteur. La façon dont l'impresario, un juif authentique, qui avait "monté" la pièce à Montréal, se déroba à toute demande de reddition de compte, après cette "tournée" théâtrale, justifie amplement et le titre de la fantaisie de Dick et la charge à fond de l'auteur contre l'exploitation judaïque, même à Montréal.

Le Dr Eugène Dick a écrit beaucoup mais, grâce à quelques éditeurs, quelques-uns de ses ouvrages seulement ont été publiés. Avec sa faconde, sa facilité de composition, le Dr Dick eût pu fournir de la "copie" à tous les journaux, à toutes les revues et à tous les éditeurs, de 1875 à 1900. Malheureusement, il était pauvre et, personne ne lui en fera de reproches, il ne voulait pas courir les risques de l'édition toujours problématique, surtout pour l'auteur. Eugène Dick a passé, pourrait-on dire, toute sa vie à écrire; relativement peu de ses "écritures" ont été publiées. Il a donc laissé beaucoup de manuscrits.

J'ai eu, un jour, l'occasion de prendre connaissance de quelques-uns de ces manuscrits, chez le fils de leur auteur, à Sainte-Anne-de-Beaupré. J'en citerai deux seulement: *A Travers la Vigne* et *La Course au Pôle Nord*.

Dans le premier manuscrit, il fait l'histoire à peu près complète de la vigne, en Europe et en Amérique. Il y aurait à puiser là des statistiques véritablement précieuses dans une campagne de prohibition—du pour et du contre.—Quoiqu'il en soit, je suis cer-

tain que les buveurs d'alcool éprouveraient, à lire cet ouvrage, des émotions dont ils sauraient tirer profit.

Quant à *La Course au Pôle Nord*, cet ouvrage, s'il eût été publié, aurait eu le caractère plutôt d'une compilation, mais il n'en aurait pas eu moins de mérite. Ce manuscrit qui couvre pas moins de 500 feuillets—format d'écolier—relate clairement toutes les expéditions qui ont été faites au Pôle Nord et trace les divers chemins que l'on a suivis pour y atteindre: par le Spitzberg, par le détroit de Behring et par la Mer de Baffin et les détroits de Smith, de Kennedy et de Bobeson. Dans ce manuscrit, le Dr Dick relate de façon substantielle les diverses expéditions au Pôle Nord: expéditions du capt. Peary, — expéditions de la *Jeannette*, Lirecly — expédition américaine—Nansen, duc d'Orléans, Cook, Bernier, etc., etc. On lit, dans ce manuscrit, les huit tentatives de découverte du Pôle Nord de Peary, ses aventures, son journal, ses découvertes, les mœurs et les coutumes des peuplades sauvages qu'il rencontra, etc., etc.

* * *

Le Dr Eugène Dick est mort pauvre, très pauvre. Il a vécu également très pauvre. Aucun mécène n'est venu à son secours. Il fut même un paria, toute sa vie, parce qu'il ne voulait s'occuper que de littérature. Il n'eut pas même la satisfaction d'une "Place au Parlement" comme récompense à son intellectualité. Comme tant d'autres de ses pareils, il demeura abandonné, sans ressources, vivottant à peine et avec quelles peines, quand—comme aujourd'hui, — des cordonniers, des charroyeurs de charbon, des bouchers, des épiciers, font des fortunes et même obtiennent les faveurs du gouvernement, sans aucune utilité pour leur pays. Pourquoi favoriser et garder des non-valeurs, quand il y a tant de gens capables de rendre de réels services, tout parti pris mis de côté. Eugène Dick resta fidèle toute sa vie à ses convictions libérales et il vécut sous un gouvernement conservateur. C'est en vain que lui et ses amis demandèrent protection au gouvernement du pays; il était

libéral et il ne pouvait rien obtenir d'un gouvernement conservateur, comme s'il eût été conservateur, il n'eût pu rien recevoir d'un gouvernement libéral. Et c'est hier comme aujourd'hui et bien moins que demain—peut-être. Pourquoi faut-il que la politique crée tant de soucis parmi ceux surtout qui n'en ont cure ; pourquoi faut-il que le favoritisme soit devenu la règle de conduite des gouvernements ? Un savatier quelconque sera rouge ou bleu ; il sera favorisé du gouvernement s'il a quelque influence à son service de préférence à l'intellectuel qui aura manifesté bien plus haut, de par ses œuvres, la raison d'être d'un gouvernement. Ce sont là de dures vérités, mais ce sont des vérités et il n'y a pas à se les dissimuler. Penser qu'il faille dire de telles choses !

Le mérite ne signifierait-il rien et n'y aurait-il qu'une formule : le favoritisme est la règle de conduite !

Ce favoritisme barbare, à l'égard de la classe intellectuelle, existait du temps d'un gouvernement—conservateur—pour le Dr Eugène Dick et ses pareils ; il ne devrait plus exister sous un gouvernement plus moderne et libéral...

DAMASE POTVIN



PARTIES!...

— Oui, mon cher ami!... Parties, mes bonnes amies... Bien et duement parties....

Hélas ! Elles, d'ordinaire si recherchées, si entourées, charmantes au possible, et, sinon tendres, du moins on ne peut plus accommodantes. Parties !...

Je les revoyais avec tant de délices aux lilas derniers. Que d'hommages ne leur ai-je pas rendus, quelle cour assidue ne leur ai-je pas faite pendant toute la saison qui agonise !

Sans prétention, j'étais invariablement le bienvenu.

Les retrouverai-je, quelque jour, aux prochaines verdurees ? Mon Dieu ! Les lendemains sont si peu sûrs et j'ai passé l'âge de discrétion ; mais, arrière les papillons noirs ! L'espérance fait vivre, et, j'espère.

Borée est venu. La nature est en pleine décadence. Devant ce spectacle navrant, mes petites amies ont éprouvé autour d'elles l'horreur du vide et se sont enfuies vers une atmosphère plus clémente.

Tout attristé que je me sente, dois-je leur en vouloir de cette fugue ? L'hirondelle, au premier souffle de la bise, ne s'envole-t-elle pas vers les pays "où fleurit l'oranger" ? Les heureux de ce monde ne se ménagent-ils pas un printemps perpétuel du côté des tropiques, pour échapper à l'aiglon trop piquant ?

A nous maintenant les frimas, le givre, les glaces, les neiges et les ouragans ! Que mes petites amies vivent en paix là où elles se sont blotties !

Je constate, mon cher ami, que mes doléances vous intéressent, piquent même votre légitime curiosité. Il me semble deviner que vous me demandez, plus en détail, mes impressions de la dernière saison qui vient justement de passer de vie à trépas.

— Oui, en effet !...

— Eh bien ! puisque ça vous fait plaisir, je vous les conte. D'ailleurs le canevas en est bien simple.

Vous me voyez en proie à une profonde mélancolie, l'air triste à faire pleurer un rayon de soleil. Impossible pour moi de lutter contre cet état encrêpé de l'âme. ...Mes bonnes amies sont parties ! ...Oui ... bien parties. Il faut en prendre le sien.

— Qui ça, le sien ?

— Eh bien ! oui. Le sien ! son parti, parbleu !

— Ah !... vous m'en direz tant !...

— Hier, encore, je les admirais dans leurs modestes, mais bien élégantes attitudes, sollicitant discrètement hommages et attentions, comme il sied à des personnes bien élevées, mais ayant de l'œil et invitant confidences et intimités.

L'entrevue fut courte, et nous étions loin de soupçonner, elles et moi, que c'était, hélas ! la dernière.

J'étais dans l'habitude de les voir un peu tous les jours, groupées ou se suivant de près les unes et les autres, le matin, le midi et le soir, le soir surtout, alors que le clair-obscur d'une nuit d'été drapait toute la nature, l'enveloppe d'un charme pénétrant, d'un mysticisme exquis et inspire la causerie à deux..., pas plus.

Très populaires, mes bonnes amies; de toutes parts on s'en rapprochait avec le plus grand empressement. Comme sous l'influence d'un fluide magnétique, petits et grands, jeunes et vieux, les vieux particulièrement, irrépressibles vert-galants, ayant utilisé leurs talents plus souvent qu'à leur tour, et se décidant bien mal à abdiquer, c'était à qui les aborderait, en esquissant une révérence bonne manière... Bref, il n'y en avait que pour elles.

— Mais alors, elles devaient être extrêmement gentilles, vos petites amies.

— Tu parles !... Mille pardons ! Excusez-moi, si je vous tutoie.

— Gentilles !!! Ça n'est rien que de le dire ! Il fallait les voir.

Un soir, dans le tohu-bohu d'une foule, je reconnus l'une d'elles. Je guettaï le bon moment de m'en approcher. Elle se

prêta avec complaisance au mouvement que je fis et me fournit, avec le plus complet désintéressement, l'occasion bien inattendue de coudoyer une adorable jeune femme, une ancienne connaissance, que je n'avais pas rencontrée depuis trois ou quatre ans.

A peine avais-je demandé la permission de prendre place à ses côtés et entamé la conversation, que survint tout à coup un quidam, plastronné et plastronnant, mis un peu à la fifi. Le malotru, cigare au bec, faisant le moulinet avec une sorte de cravache, dans une pose donjuanesque, en véritable conquérant, interrompit notre conversation.

Pendant un certains temps, notre homme ne fut qu'un dévidoir de potins, de lieux communs, et débita quelques fades galanteries qui sentaient le patchouli. Il y avait certes de quoi à faire roter des chevaux de bois.

La tentative de conquête se trouva abrégée par un refus poli d'accepter une consommation qu'il offrit. Il s'aperçut finalement que l'occasion, l'herbe tendre lui échappaient, comme autrefois eau et fruits se dérobaient à Tantale. Le cuistre reparti bredouille.

La jeune femme resta sous ma protection. Je triomphais sans coup férir.

Comment donc ne pouvais-je pas éprouver la plus vive reconnaissance envers celle de mes bonnes amies qui avait favorisé ma rencontre et m'avait permis de remplir le rôle de cavalier servant auprès de la jeune femme. Elle lui serait acquise pour l'éternité, si je n'étais pas humble mortel.

Cependant, ça n'était pas toujours facile de trouver mes bonnes amies parfaitement libres ou, du moins, peu engagées. Que de fois ne demeuraient-elles pas introuvables dans la cohue sur la place publique ! Dans ces circonstances, pour en arriver à jouir de leur présence et de leur société, force m'était d'attendre longtemps après l'heure où tous ceux qui ont des montres les règlent sur le canon de la Citadelle, et parfois même, jusqu'à l'heure du berger, l'heure des mystères. Quelques-uns de leurs courtisans s'attardaient bien, mais, en somme, elles restaient relativement libres.

Tout de même, elles sont parties, bien parties ..

— Mais, alors, sont-elles allées bien loin ?..

— Non, mon cher ami... allez voir dans le hangar de la Corporation.

— Hein ! comprends pas !

— Oui, elles sont là.

— Expliquez-vous ! Qui ça ?

— Les banquettes de la Terrasse !..... Je suis bien à plaindre.

— En effet, ça se voit.

— Sans ranc.... !

Une rafale de nordais et de neige me coupa le mot. C'était la première *bordée* de la saison, mercredi, 5 novembre.

N. LEVASSEUR.



Un Palais de l'Agriculture

Il est question plus que jamais, maintenant que la guerre est finie, de construire à Québec un Palais de l'Agriculture. On sait à quel endroit il serait érigé puisque l'on connaît le théâtre annuel des manifestations agricoles.

Il y a quelque temps, j'avais l'avantage de consulter une riche documentation relativement à des Palais de l'Agriculture; si j'ajoute à cela certaines études et observations personnelles, je dois à la vérité de dire que l'agriculture apparaît au second plan, par exemple, dans les grandes organisations américaines. C'est l'histoire du dernier demi-siècle; il faut convenir cependant qu'en ces récentes années, une nouvelle tendance se dessine.

A quoi doit-on attribuer cette infériorité?

Tout d'abord, à ce que l'industrie agraire, depuis plusieurs décades, a été quelque peu éclipsée par l'éclat de l'industrie manufacturière qui a brillé avec d'autant plus de splendeur qu'elle avait comme ressources des trésors de nouveautés, et, secondement, à ce que l'industrie végétale, en Amérique surtout, n'avait pas besoin d'artifice pour convaincre de sa magnificence.

Il y a des exceptions, assurément, mais encore ces palais ne sont-ils que des masses lourdes qui n'évoquent rien de l'idéal ou de l'importance de l'agriculture dans le pays. On se contente d'être pratique pour les intéressés seulement, sans chercher à captiver la foule indifférente.

La province de Québec aurait-elle raison de suivre cette voie? Non.

L'agriculture qui est notre richesse et notre gloire doit figurer au premier rang.

Le Palais de l'Agriculture que l'on construira doit être à la fois, pour la capitale de cette province, un foyer de traditions triomphantes et un édifice symbolique de résistance et de survivance.

L. AUGER

POUR LES PETITS**Jeannette****CONTE DE NOEL**

C'était la veille de Noël, à l'heure du souper.

Déjà, comme dans la plus grande partie des foyers, la maison de M. X... avait pris un air de grande fête. Aux portes du salon et de la salle à dîner et sur la table à dîner, de petites branches de gui aux feuilles verdoyantes et aux baies miroitantes étaient éparpillées çà et là.

A la table, le père et la mère avaient pris leur place habituelle ainsi que leurs deux petites filles Jeannette et Yvette, la première âgée de six ans, l'autre de quatre ans.

La veille de Noël, les enfants ont tous la tête remplie de visions fantastiques et d'espoirs éblouissants. Yvette et Jeannette étaient donc agitées plus que d'habitude, à la pensée de l'arbre de Noël, des bas de Noël et des cadeaux du Petit Jésus dont leur mère leur avait parlé depuis des semaines.

— Maman, dit Jeannette, allons-nous avoir un arbre de Noël cette année? Quand va-t-il venir?

— Mais oui, ma chérie, je vous l'ai promis si vous étiez sages et si vous disiez bien vos prières, et, comme vous les avez bien dites, votre père en a acheté, dit Yvette.

— Que j'ai hâte d'accrocher mon bas, dit Jeannette.

— Eh bien, dit le père, en s'adressant à Yvette, que vas-tu demander au Petit Jésus ?

— Je vais lui demander un petit berceau pour mettre ma poupée, répond Yvette.

— Ah ! c'est bien. Et toi, Jeannette, que vas-tu *lui* demander ?

— Je vais *lui* demander de rester dans le petit berceau qu'il va donner à Yvette. J'en aurai bien soin et je l'embrasserai souvent.

— Tu n'y penses pas, dit la mère, le petit Jésus ne vient plus comme cela dans un petit berceau. Il y est venu une fois, il y a bien longtemps, mais il vient maintenant dans le cœur des petits, à leur première communion. Quand tu feras ta première communion, au printemps prochain, tu le recevras dans ton cœur, toi aussi.

— Oh ! j'ai bien hâte, reprit Jeannette, mais, ajouta-t-elle aussitôt, je ne pourrai l'embrasser ni le bercer. Et se mettant à songer un instant, une idée lui vint à l'esprit, et elle s'écria : "Puisque je ne puis avoir le petit Jésus, je vais lui demander un petit frère."

Le père et la mère sourirent en se regardant.

— Eh bien, si tu pries bien ce soir, dit le père, il peut se faire que le petit Jésus te donne un beau petit frère demain matin.

Jeannette en entendant ces mots fut débordante de joie.

* * *

Le souper venait de finir.

Tout-à-coup on sonne à la porte. Yvette et Jeannette s'écrient : "C'est l'Arbre de Noël", et elles accourent pour s'en assurer. La porte s'ouvre; c'était ce qu'elles avaient pensé. Folles de joie, elles sautent et se frappent les mains. On dressa aussitôt l'arbre dans la chambre à coucher des enfants, et la soirée se passe à le parer de toutes sortes de lanternes diaphanes, de rubans multicolores et de guirlandes argentées et dorées. Tous ces ornements ne faisaient qu'augmenter l'admiration d'Yvette et de Jeannette. C'était comme une féerie qui se déployait à leurs yeux tout grand ouverts. Ebahies, elles touchaient à tout, allaient et revenaient, ne cessant de dire; "Que c'est beau un arbre de Noël!"

Cependant tout n'était pas terminé. Il restait à y accrocher les bas de Noël. Ce fut la partie la plus animée. Toutes deux voulaient des grands bas. On finit par les contenter, et elles en étaient à dire tout ce qu'elles pensaient y trouver le lendemain, à leur réveil, quand à ce moment on cria à la porte : "*La Guignolée*" Yvette et Jeannette, ne sachant ce que cela voulait dire eurent peur.

Le père les rassura en leur disant que c'était le petit *Jésus* qui envoyait les gens charitables demander l'aumône pour les bons petits enfants pauvres qui n'ont pas de jouets de leurs parents, le jour de Noël, et il envoya Jeannette porter une belle pièce de monnaie. Jeannette accourt, donne le précieux cadeau et revient, joyeuse. "C'est bien", dit le père, "donne toujours avec joie aux pauvres." Pour un cadeau que tu as fait, le petit *Jésus* va peut-être t'en donner deux cette nuit.

— Je vais en avoir deux, dit Jeannette.

— Peut-être plus, dit le père, tu sais, le petit *Jésus* est généreux. Tu le sauras mieux demain matin. Maintenant, mes enfants, venez dire vos prières et vous coucher. Il est tard.

* * *

Ce soir-là, le père ne conduisit pas les petits à leur chambre habituelle mais dans une chambre sous le toit, au quatrième étage, loin de la chambre des parents qui était au deuxième. Ce ne fut pas sans quelques pleurs, mais le père les consola en leur disant que le petit *Jésus* ne voulait pas être vu, quand il distribuait ses cadeaux de Noël et du jour de l'an. Elles firent avec ferveur leurs prières et se mirent au lit. Le père resta dans la chambre jusqu'à ce que leurs paupières fussent closes.

* * *

Pendant ce temps-là, la mère aidé de la bonne avait commencé les préparatifs de sa chambre en vue d'un grand événement attendu... Coïncidence heureuse, pendant la messe de minuit, un petit frère à Jeannette et à Yvette venait au monde.

* * *

Le lendemain matin, Yvette et Jeannette, escortées de leur père, se rendirent précipitamment à leur chambre où était l'Arbre de

Noël; elles furent émerveillés à la vue des jouets et des bibelots qui s'y trouvaient; et quand les premières effluves de leur joie furent passées, le père les amena dans la chambre de leur mère. Quelle ne fut pas leur surprise de voir enveloppé dans les langes de soie un petit bébé aux joues roses et aux beaux yeux bleus. Jeannette laissa tomber tous ses jouets et l'embrassa avec effusion.

Le vœu qu'elle avait fait s'était réalisé. Le petit Jésus lui avait donné un petit frère.

Quant à Yvette, elle aussi avait son petit berceau convoité; et souvent, comme Jeannette, elle y put bercer sa poupée et son petit frère.

G. B.



LE COIN DES ARTISTES**ANTONIO MASSELOTTE**

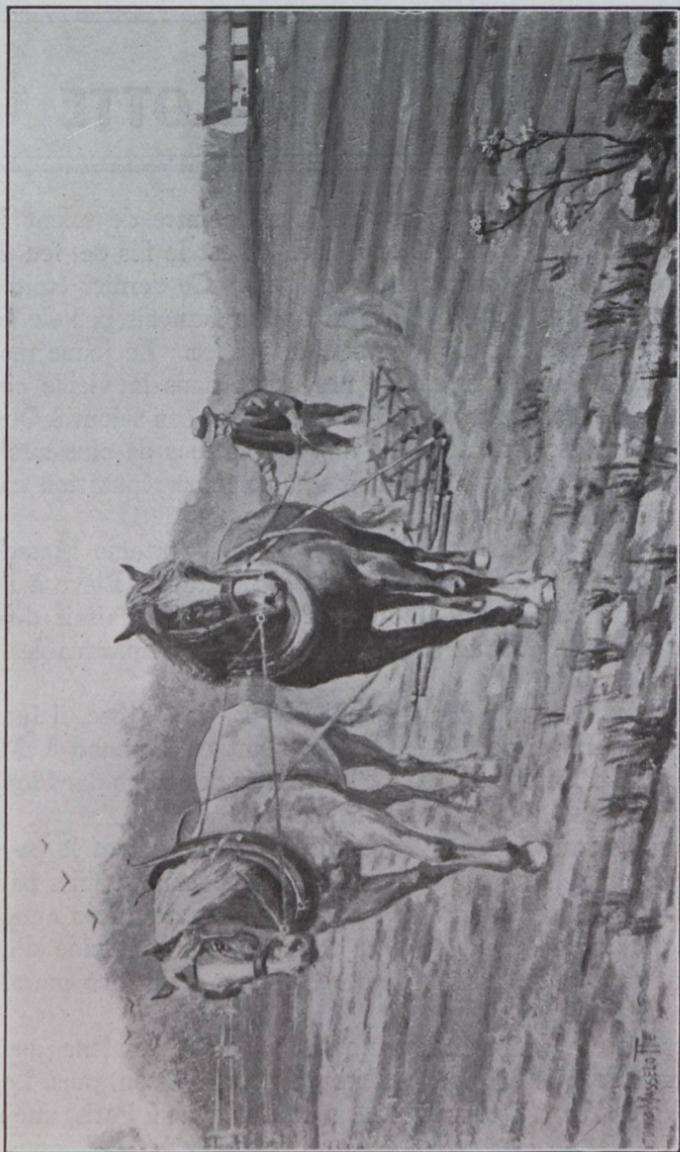
M. Antonio Masselotte est un jeune peintre de talent à qui l'avenir réserve une notoriété enviable. Il est le fils de feu Paul-Gaston Masselotte, peintre, natif de Paris. Ce dernier était venu au pays, jeune encore, à bord d'un navire français, peu de temps après la venue de "La Capricieuse", à Québec. Le jeune mousse, épris des beautés de nos campagnes, resta dans la vieille cité de Champlain où il se maria, vers 1892. Pendant son séjour à Québec, Paul-Gaston Masselotte travailla aux décorations de plusieurs églises, fit quelques portraits et acquit une certaine réputation comme peintre décorateur. Il mourut à Québec vers 1891.

C'est donc par atavisme que son fils, M. Antonio Masselotte, se livra, tout jeune encore, à l'art de la peinture. Elève à l'école des Frères du Faubourg Saint-Jean-Baptiste, il se faisait déjà remarquer pour son goût et surtout ses aptitudes remarquables pour le dessin.

Plus tard, à l'école des Arts et Métiers, de Québec, il fut l'un des meilleurs élèves de MM. Charles Huot et Edmond LeMoine. Il fit un tour d'Europe en 1912. Il y suivit des cours dans les Académies des Beaux-Arts de Paris et d'Anvers.

De retour au Canada, il débuta par le portrait et le paysage. On a de lui plusieurs jolis tableaux de genre remarquables par leur riche coloris et leur lumineuse clarté. En ces dernières années, il s'est surtout spécialisé dans l'art religieux. Une dizaine d'églises possèdent déjà quelques-uns de ses tableaux, peintures murales et chemins de croix.

Parmi les tableaux du genre qu'on a de lui, signalons, quelques scènes agricoles : le Labour, le Hersage et la Moisson, puis, Le Monument de la Foi, à Québec, Le Bois de Boulogne à Paris, une scène



Le hersage, par Antonio Masselotte

d'Ecole Canadienne, le Défricheur Canadien, la Vieille Maison, la Messe de Minuit à la Campagne, le portrait d'Ozanam, etc.

M. Masselotte travaille, en ce moment, à quatre grandes peintures murales, représentant les principales scènes de la vie de Notre-Seigneur. Ces tableaux sont pour l'église de Sainte-Hénédine.

Avec de l'étude et du travail, M. Masselotte parviendra à se faire une réputation régionale de bon aloi, et nous souhaitons à cet humble ouvrier le succès qu'il mérite.

H. M.



REFLETS D'HEROISME

A QUÉBEC, VILLE ANTIQUE

Vous plaira-t-il de voir au milieu de quelle atmosphère Henri Dauphin retrouva son ami Raymond Lechaume? La neige bizarre aveuglait les passants d'une blancheur volage: le froid piquait à leurs visages une rougeur d'œillet fauve. Des conversations étaient disséminées par le caprice des rafales, et l'on était flagellé tout-à-coup par le râle ironique d'un tourbillon. Il y avait, comme autant de trissons ranimant la rue ensevelie; plusieurs jeunes femmes dont les yeux révélaient une gaîté ardente; sur leurs lèvres ingénieuses, elles ne laissaient filtrer ni pâleur ni givre, Presque tous les gens contemplaient, furtifs, les fourrures moelleuses qu'exhibait un étalage ou devenaient songeurs en regardant les images vives offertes par un propriétaire de cinéma à la monotonie de leurs jours.

A ce moment, une balayeuse stridente, espèce d'être difforme et brutal, soulevait la neige par paquets lourds et violâtres.

— Quelle sale mitrailleuse! clama Henri Dauphin, un officier de l'armée expéditionnaire canadienne.

Ce mot heurta singulièrement les oreilles de Raymond Lechaume qui marchait la tête ployée sous le faix de l'avalanche. Il n'eût pas sitôt reconnu la physionomie gouailleuse de son ami Dauphin qu'il en refréna un coup violent au cerveau, se précipita vers l'officier, lui saisit une main avec toute l'énergie qui le transportait, l'interrogea, essoufflé :

— Tu en reviens?

L'exclamation d'Henri Dauphin fut spontanée et gaillarde :

— Raymond ! quelle veine! et par un temps pareil ! Te revoir est un cordial ! et tu n'as pas changé! Je te retiens près de moi, charmant poilu de l'arrière !

Mais Lechaume ne retrouve pas son équilibre et, de l'étonnement complet de ses yeux, scrute le regard de l'officier, un regard qui lui

semble lointain et triste et dont il hésite à lire la franchise amusée. Lyrique, il balbutie :

— Je me demande comment tu as pu soutenir le choc ? Je ne me figure pas...

Il est impuissant à déchirer le voile d'une admiration éblouissante: beaucoup de souvenirs contribuent à la lui imposer, à l'en rendre aveugle. Henri Dauphin n'est pas affligé par le trouble de son ami.

— Ce n'est pas facile pour toi de l'imaginer ! reprend-il, jovial. Ta mémoire est confondue de surprise. Je n'étais guère le type du croisé: tu me reconnais quelques dons réels, assez aimables. Tu ne m'avais jamais vêtu de pied en cap de l'armure des paladins. Il n'y eut pas, dans ce nœud d'amitié que nous nous flattons d'avoir formé, cette prévision d'une aventure romantique et sanglante. Nous comptions bien être charmés par la Chartreuse de Parme, mais d'Artagnan nous faisait sourire... Eh bien, j'en suis revenu... Tu ne peux pas en dire autant. Tu te souviens d'un gringalet mystique ou d'un rêveur inapte. Songe que tu blesses mon amour-propre de soldat. Oh ! je ne t'en veux pas, je m'aperçois que tu ne m'as pas oublié...

Une improvisation si fantaisiste devait fournir à Raymond Lechaume le moyen de recouvrer un peu de sa bonhomie coutumière: il avait depuis longtemps apprivoisé l'humeur d'une philosophie assez dédaigneuse pour qu'on la redoutât, assez grave pour qu'on en tint compte, assez bénigne pour que les esprits légers en fussent attendris. Une atmosphère de camaraderie ancienne surgit au fond de leurs âmes, éveilla l'imagination de Lechaume :

— Tu n'as pas perdu le geste, assurément, dit-il, avec suavité. Je me suis plu à te décorer d'héroïsme: il aurait donc suffi de t'en enjoliver. On m'a raconté que tu avais développé un don irrésistible de mener un certain nombre d'hommes: que ne me disait-on pas que tu essayais de les inspirer, simplement ? Dis-moi, cher ami, faut-il que je poursuive ainsi, qu'en dissipant mon illusion je réduise ta vaillance aux proportions de notre courage civil ?

— Tu désires la mettre au diapason de la politesse, peut-être ? Tu es un jeune homme bien élevé et tu as le sens infailible de la mesure...

Un sourire très large amollit les traits de Raymond Lechaume. Il devinait toute la profondeur du sarcasme, mais daignait ne pas en être offusqué : il aimait parfois à être gêné par l'ombre de la justice. Il ajouta, malicieux et calme :

— Henri, conviens au moins que je suis sincère. Comment te dirai-je cela ? Je crains d'être stupide. Et tu ne viens pas à mon aide ? Tu as paralysé tous les élans de mon admiration ! tu éludes mon éloge avec la souplesse d'un joueur de tennis ! Enfin, que faut-il s'imaginer, que faut-il croire ? Je suis tout disposé à connaître la louange, subtile, épique, nuancée, dont je devrai te couronner...

— O les bons souvenirs classiques ! déclama Henri Dauphin. Tu m'y fais songer, je ne sais pourquoi... Ce mirifique Homère ! on dirait aujourd'hui Homère "professeur d'énergie nationale" ! M'expliqueras-tu cet émoi que le vertueux Achille cultivait en nous et cette pitié sévère dont nous honorions à peine les restes d'Hector ? Erreur éternelle du vaincu ! notre instinct ne s'alarmait guère de sa chute... Et le sympathique Enée ! un patriote malheureux, vraiment, et qui devait bien finir ! Toute mon âme communique avec la grâce virgilienne... Et ce majestueux retour d'Ulysse ! Légende fastueuse et piquante ! De quels gripeaux grecs m'affubleras-tu ? Serai-je un Ulysse voué à la ruse, un Télémaque égaré par l'étourderie ou un Mentor épanoui de sagesse ?

L'invention d'Henri Dauphin eut été banale sans l'originalité du lieu où elle prenait vie. Il n'était sans doute pas commun, au milieu de la neige alourdissant les rafales, d'évoquer les ruines fumantes de Troie ou le dépit chaleureux de Didon. Lechaume n'est pas insensible à tant de réminiscences, mais il brûle d'oser une observation un peu méchante.

— Si au lieu de te vêtir en personnage homérique, je simplifiais ton costume et te métamorphosais en Milon de Crotoné ?

O plaisanterie savoureuse ! Dauphin l'accueille par un éclat

de rire belliqueux. Une vague de sang plus vif gonfle sous son crâne.

— Il vaudrait mieux me blâmer, là, de ne pas avoir conquis la Croix Victoria ! Que n'ai-je été un Milon antique ! J'aurais pu, sans malaise, parcourir le cirque de la gloire ! Hélas, je n'eus jamais de si beaux muscles... A mon retour, un Pierre Puget se serait empressé de les admirer, de les palper, d'en mouler les saillies imposantes ! Les générations canadiennes se seraient inclinées au pied de ma statue !... C'est vraiment pénible de plaire si peu à la foule ! Tu es amusant de faire ainsi ma caricature ! et ta mélancolie me console d'avoir perdu les lauriers...

— Je serais désolé de t'avoir contristé ! voulut insinuer Lechaume.

— Je t'en prie, ne sois pas inquiet... L'athlète n'est pas rancunier et l'ami est sans peur...

— Eh bien, voilà mon inquiétude : l'ami ! s'écria Raymond, devenu fort sérieux. Je crains de m'abandonner à l'insouciance de notre amitié. Est-ce tout-à-fait sage ? Saurai-je m'élever au ton de la circonstance ? Je ne puis te revoir sans éprouver une surprise émue, sans deviner la transformation certaine... Nous n'étions pas toujours des fainéants : nos pensées n'ignoraient pas l'art d'être actives. Quelle peut être l'harmonie nouvelle de la tienne ? Quel est son mystère ? Apprends-le-moi, en quelques notes brèves... J'y penserai, nous en parlerons longtemps, bientôt...

— Encore à la recherche d'impressions anormales, o dilettante éperdu ! répliqua Dauphin, goguenard. Sache donc qu'à travers les mille aspects de la mêlée, j'en ai, certes, recueilli—oh ! quelques-unes !—de rares et d'ineestimables...

— Elles attirent ma curiosité.

— Ne sois pas impatient : elles ne me quitteront pas...

— Jamais ! souligna Lechaume, énergiquement.

— On dirait que tu es sûr de leur qualité tragique ou de leur transcendance ?

— Sans les affiner à ce point...

— Il suffit que je les aie ressenties, n'est-ce pas? Tu les jugeras, mon ami !

— Eh quoi ! tu ne m'en donnes rien? pas même une résultante rapide et claire?

— Je n'en suis pas encore là ! plaisante l'officier. L'histoire à trop de caprices... D'ailleurs, je suis encore fasciné par les formes du souvenir.

— J'ai beaucoup de mal à te replacer au milieu de notre passé. C'est en vain que tu écarter un prestige réel. Je me suis flatté autrefois de savoir les contours de ton esprit... J'ai l'assurance que tu m'échappes, que tu dérobes une personnalité neuve, étonnante. De quelle manière les spectacles et les songes de là-bas t'ont-ils remué, brisé, refait, déterminé? Rassure-toi, je n'édifie pas une colonne où je me propose de fixer un masque de philosophe. Je veux simplement voir de quelles draperies tu as orné ta cervelle.

— Quel artiste ! je deviens un bibelot utile! Décidément, tu es intolérable; je suis très embarrassé. Tu auras de telles exigences... Quelques réflexions inédites et quelques jugements hardis, pourrai-je avec cela te satisfaire? Tu me fais regretter de ne pas avoir été un observateur plus aigu : je désirerais sincèrement te ravir d'imprévu... Tu aurais dû me prévenir !

— Et voilà, tu te moques de moi, tu es insaisissable... Je ne suis qu'un égoïste épris de la nouveauté. Puis-je avouer le plaisir de te retrouver?

— A la bonne heure, Lechaume ! nous nous revoyons enfin !...

Ils devisèrent quelques minutes, rassérénés, alertes, diserts. Ils atteignirent les abords de la Porte Saint-Jean. Comme si l'espace les eut libérés d'une contrainte, ils eurent vaguement la sensation d'une délivrance, et la neige ne les assombrit plus du même poids fatal : il y avait certes de la douceur à la voir, si souple, frôler les plans glacés de la muraille. Ils élevèrent un regard distrait sur la colonnade renfrognée de l'Auditorium, vision d'art très confuse et attristante ! Ils ne songèrent pas à elle, mais ils sentirent la présence des Halles Montcalm, bâtiment grisâtre et morne. Autour de la place, les bourrasques roulaient la neige en arabesques légères.

Henri Dauphin et Raymond Lechaume entrevirent les ébats de quelques gosses dont les clameurs transperçaient l'air : ils se livraient en assauts prodigieux, armés de boules consciencieusement durcies.

— Instinct admirable ! suggéra Dauphin. Ce bel entrain ! Ivresse de porter l'arme et de frapper ! Leurs joues resplendissent de fraîcheur, leurs yeux ont la pureté d'une jouissance immaculée !

— L'atmosphère en est frémissante ! dit Lechaume.

Aussitôt furent-ils séduits par la reliure et les caractères limpides, élégants et fins d'une Bible ouverte par un libraire à la connoissance des amateurs.

— Quelle influence eurent les Testaments sur le recul des glacières ? demanda Lechaume, méditatif.

Henri Dauphin ne s'angoissa pas d'une rêverie plutôt bizarre. Il conclut, incertain de la perspective :

— Les glaces du Pôle Nord ont un aspect d'éternité, semble-t-il.

Ils s'attardèrent auprès de la reliure captivante...

HECTOR BERNIER.





NEIGES D'ANTAN



Je me rappelle encore, comme si c'était hier, la joie, lorsque petit garçon, de voir tomber la première neige, dont l'éclatante blancheur m'éblouissait et me ravissait tour à tour. La neige, elle tombait à gros flocons. Le nez collé à la vitre, devenu tout songeur, je m'imaginai voir tourbillonner dans l'espace, quelques messages blancs venus des régions éthérées. Mais l'on ne s'attarde guère à cet âge, et vite je montais au grenier où était remis mon traîneau. Je me trouvais là-haut tout essouffé, au milieu d'un tas de vieilleries ; de jouets cassés, de paperasses ; entre autres articles démodés, un ancien paravant, sorte d'écran de papier tout déchiré, délabré, d'importation exotique, aux dessins bizarres, aux figures grimaçantes de vieux bonzes chinois, qui me poursuivaient en rêve la nuit. Quelles chinoiseries, quand j'y pense ! Quelles visions fantastiques !... Puis je redescendais les escaliers quatre à quatre avec mon traîneau à lisses rondes, un peu rouillées, que j'avais vite fait d'éclaircir ; car il filait bien ce diable de traîneau, et que de glissades vertigineuses, émouvantes ; je lui dois ! Quel plaisir ! c'était que cette première glissade, descendant à toute vitesse de mon traîneau la côte des Grisons, sautant dans un véritable tourbillon de neige le cahot situé tout au bas, insouciant que nous étions d'arriver dans les jambes des passants, courant le risque d'être écrasés par les voitures ; ce qui, d'ailleurs, faillit m'arriver une fois en passant entre les pattes d'un cheval, sans en avoir providentiellement aucun mal et à la grande surprise des occupants de la carriole. J'en fus quitte pour la peur.

A notre groupe, par les beaux soirs de clair de lune, alors que les étoiles scintillaient à la voûte céleste comme autant de points d'or semés dans l'espace, venaient se joindre quelques petites amies de notre voisinage, glisseuses effrénées qui s'en donnaient à cœur joie,

rivalisant d'adresse à conduire leur traîneau que nous leur aidions à remonter jusqu'au haut de la côte, prévenance dont elles nous remerciaient par leur plus beau sourire.

Il me semble que je les revois encore ces jolies compagnes de nos glissades, gaillardes et pimpantes, jetant dans l'air la note cristalline de leur rire enfantin. Ces joyeuses glissades par nos belles soirées d'hiver, c'était une véritable griserie! Comme c'est loin tout cela! Souvenirs du jeune âge! Oui, c'est tout un monde de choses, remisées au fond de ma mémoire, qui surgissent soudain et me font revivre un passé que je croyais mort: Ce sont les neiges d'antan?"

Québec, le vieux Québec, où les pierres parlent", sous sa parure hivernale, ne nous apparaît-il pas, comme une ville légendaire, accueillante et favorable aux neiges d'antan?"

JULES LESAGE

Décembre 1919.



LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

A sa séance du 6 du mois courant, la Société des Arts, Sciences et Lettres, après les démarches nécessaires, adoptait à l'unanimité la résolution suivante:

Proposé par le major Théo. Paquet, secondé par M. J.-S. Lesage, que la suggestion du secrétaire de la Société des Arts, Sciences et Lettres faite au cours d'une séance précédente, d'affilier la Société Symphonique de Québec à la Société des Arts, Sciences et Lettres soit adoptée aux conditions suivantes, acceptées par les deux comités exécutifs des sociétés et sujettes à ratification par l'assemblée générale:

I.—La Société Symphonique conserve son entité comme corps musical;

II.—Il lui sera loisible de donner des concerts symphoniques comme par le passé, entièrement à son bénéfice, mais avec le concours actif de la Société des Arts, Sciences et Lettres;

III.—La Société Symphonique s'engage à prêter, au moins deux fois l'an, le concours de ses musiciens pour exécuter la partie musicale des concerts-conférences de la Société des Arts, Sciences et Lettres, moyennant le partage égal des profits, déduction faite au préalable des dépenses encourues pour ces concerts-conférences;

IV.—La Société Symphonique sera représentée dans le bureau de direction central par deux de ses officiers choisis par elle;

V.—Les colonnes du TERROIR, organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres, sont ouvertes à la libre collaboration musicale des membres de la Société Symphonique;

VI.—L'abonnement au TERROIR est servi gratuitement aux membres de la Société Symphonique;

VII.—La Société Symphonique conserve pour elle l'octroi qu'elle reçoit du gouvernement;

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

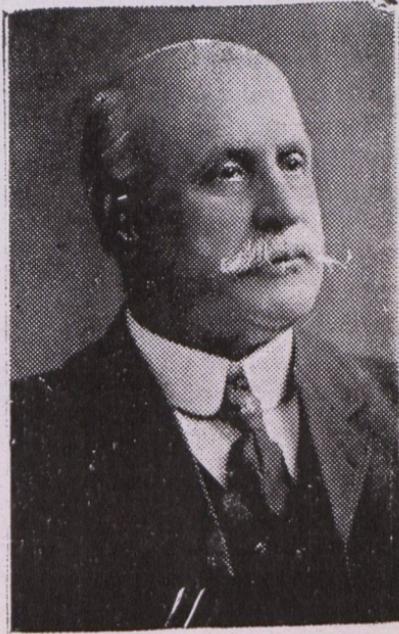
En annonçant l'heureux évènement pour nous de l'affiliation de la Symphonie à notre société, il nous fait plaisir de faire connaître aussi intimement que possible celui qui en a été l'âme, depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui, M. Joseph Vézina. Et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ce que publiait de lui La Musique, dans son numéro de mai, sous la signature de P. L.

Monsieur né à Québec le 9 fait une bonne des au Petit Sémi-achevées à l'Ecole re, entrepreneur dans ses moments de musique dis- (née Petitclerc) un goût très vif Rien d'étonnant con trons chez triote à la fois les dement et de la d'étonnant si, à féconde, à cette délicate, se joi- qui impose, la fer- mande.

Aussi bien, l'Ecole Militaire, remplacer déjà le

du 9ième Voltigeurs de Québec et, l'année suivante, prendre officiellement la direction de cette même fanfare.

Tour à tour à la tête des Hussards Canadiens de la Reine, du 8ième Carabiniers Royaux et de la Garnison Royale Canadienne, il devient en 1878 chef de la Musique de Beauport qui, au grand concours tenu à Montréal, remporta glorieusement le premier prix.



M. JOSEPH VEZINA

Joseph Vézina est juin 1849. Il a partie de ses étu-naire; il les a Militaire. Son père-architecte, ét a it, de loisir, un chef tingué, et sa mère possédait, dit-on, pour les lettres. alors si nous ren- notre cher compa- dons du comman- sensibilité; rien cette imagination âme vibrante et gnent la dignité meté qui com-

à peine sorti de le voyons-nous chef de musique

En 1902, il prend en main la responsabilité d'organiser la partie musicale pour les fêtes du 50ème anniversaire de la fondation de l'Université Laval; un peu plus tard, en 1908, nous le voyons encore en tête de la direction musicale pour les fêtes non moins magnifiques du IIIème Centenaire de la fondation de Québec; enfin, tout récemment, il obtenait le plus vif succès en dirigeant le grand concert sacré de la Basilique.

Compositeur plein de verve, écrivain et critique savoureux, M. Vézina laisse un nombre considérable de pièces, soit pour piano, soit pour musique militaire, dont *La Brise*, et sa fameuse mosaïque sur les *Airs Canadiens* qui valut à son auteur une véritable ovation à *Spencer-Wood*. Il donna au théâtre tour à tour: *Le Lauréat*, écrit sur un libretto de feu l'honorable M. Marchand. (*Auditorium*, 1906), *Le Fétiche*, puis, en 1912, *Le Rajah*, opéra-bouffe en deux actes, livret de M. B. Michaud.

La musique de M. Vézina est volontiers légère, gaie, pimpante; elle plaît avant tout.

Fondateur et directeur de la Société Symphonique de Québec, qui en 1907 remportait le trophée du Gouverneur Général, professeur de musique au Séminaire, membre du bureau de direction de l'Académie de Musique, M. Vézina reste, en dépit de son âge, l'un de nos musiciens les plus actifs, et sa vie brûlante, toute pleine d'unité, cette véritable vie de patriote ont rendu désormais son nom attaché à tout ce qui touche de près nos gloires nationales, puisque, au milieu des fêtes qui les ont célébrés, il a été l'un des ouvriers les plus habiles, les plus dévoués."

P. L.





LES ECHOS



M. Onésime Gagnon

M. Onésime Gagnon, avocat, a été élu président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, en remplacement de M. G.-E. Marquis. Le terme à la présidence de notre société ne doit pas excéder un an.

M. Gagnon a été élu presque à l'unanimité des membres qui assistaient à la séance générale annuelle de la Société, le 13 courant.

M. Onésime Gagnon est l'un de nos jeunes intellectuels de Québec dont l'activité se manifeste le plus efficacement depuis quelques années. Il est présentement président de l'Association du Jeune Barreau de Québec et fait partie de l'un des meilleurs

bureaux légaux de Québec: Fitzpatrick, Dupré et Gagnon.

M. Gagnon est un studieux, un travailleur, un patriote; il ne désire qu'une chose: l'avancement de sa province dans le domaine intellectuel comme dans le domaine matériel.

Il n'y a pas de doute que la Société des Arts, Sciences et Lettres saura, au cours de sa troisième année d'existence qui commence, se féliciter du choix qu'elle vient de faire de son nouveau président.

Que M. Gagnon veuille bien accepter les sincères félicitations du TERROIR, pour son élection à la tête de la Société des Arts, Sciences et Lettres et aussi,—ce n'est pas un secret que nous trahissons,—à l'occasion de son mariage qui aura lieu dans les premiers jours de janvier prochain.

La Société des Arts, Sciences et Lettres a tenu, le 15 décembre courant, son assemblée annuelle au cours de laquelle elle a fait l'élection de ses officiers pour la troisième année qui commence. L'assemblée était nombreuse et elle a approuvé à l'unanimité les rapports généraux du secrétaire, du secrétaire de la rédaction du TERROIR et du trésorier de la société lesquels montrent un état très satisfaisant de l'activité de cette jeune et prospère société, de la prospérité du TERROIR et de leurs finances.

A cette séance générale on a ratifié l'affiliation de la société Symphonique de Québec à la société des Arts, Sciences et Lettres. Les deux sociétés donneront, au cours de l'hiver, des soirées littéraires et musicales qui seront, sans doute, des plus appréciées. La fusion ne prendra effet cependant qu'à la fin de janvier.

Nous devons dire toutefois que la prochaine séance publique de la société des Arts, Sciences et Lettres aura lieu, le 29 courant dans la jolie et spacieuse salle de l'Académie Commerciale de l'Avenue Chauveau mise à la disposition de la société. Le conférencier de la circonstance sera M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province, qui traitera d'un sujet de grande actualité. Le programme musical de cette soirée sera très choisi.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant:

Président: M. Onésime Gagnon, avocat; 1er vice-président, le major Théo. Paquet; 2e vice-président, M. G.-C. Piché, chef du service forestier, de la province.

Le secrétaire-archiviste qui est en même temps le secrétaire de la rédaction du TERROIR, M. Damase Potvin, a été réélu aux deux fonctions par acclamation de même que le trésorier de la société, M. Jos. Patry.

M. Geo. Morisset a été élu secrétaire-correspondant.

Les nouveaux membres du Comité d'Etude sont MM. C.-J. Magnan, G.-E. Marquis, président sortant de charge, Avila Bédard, J.-S. Lesage, Ed. Lemoine, Geo. Maheux, Jos.-S. Blais.

Les membres du Comité d'Initiative et de Réception sont MM. A. Cinq-Mars, Art. Simard, N.P., Yvan Vallée, G.-E. Tanguay, Ant. Lesage et Henri Colette.

Les membres du Comité de Propagande sont MM. J.-H. Lavoie, Henri Pouliot, Chs. Simard, Geo. Duquet et Alfred Mersil.

Les membres honoraires de la société des Arts, Sciences et Lettres sont: sir Lomer Gouin, les honorables MM. J.-Ed. Perrault, A. David et Ant. Galipault, M. Henri Ponsot, consul général de France au Canada et M. R. de Saint-Victor, agent consulaire de France à Québec.

La Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec compte à l'heure qu'il est 95 membres actifs plus les membres des sociétés affiliées, soit: la Société des Artistes de Québec qui compte vingt de nos meilleurs peintres canadiens et la Société Symphonique de Québec qui comprend plus de cinquante des meilleurs musiciens de Québec.

On a adopté des votes de remerciements à l'adresse du président sortant de charge, M. G.-E. Marquis, dont le dévouement a été des plus apprécié et qui a contribué pour une très large part au développement de la société durant sa deuxième année d'existence. M. Marquis a été en effet, pendant cette deuxième année, l'âme dévouée de notre société. Il n'a ménagé, pour en assurer le développement, ni son temps, ni ses conseils, ni ses suggestions dictées par un sens pratique solide et un jugement toujours sûr. Il n'y a pas de doute que si notre constitution l'eût permis M. Marquis eût été réélu par acclamation président de notre société. Quant à ce qui concerne le TERROIR, M. Marquis, pour une large part, en a assuré l'existence; sa collaboration fidèle à la rédaction, la participation aussi active que désintéressée qu'il a prise à son administration ont assuré la vie de notre revue.

* * *

Le prochain concert-conférence de la Société des Arts, Sciences et Lettres aura lieu le lundi, 29 courant, en la salle de l'Académie Commerciale de l'Avenue Chauveau. Le conférencier de la circonstance sera M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles

catholiques de la province de Québec, qui a choisi pour sujet de sa conférence: "Un héritage sacré."

Cet héritage, c'est l'ensemble des lois civiles, spéciales à la province de Québec, qui ont permis au peuple canadien-français de garder intact son double caractère catholique et français. C'est une belle page d'histoire, éloquente et vivante, de notre histoire qui sera ouverte par le distingué conférencier.

Cette soirée inaugurera la nouvelle salle de l'Académie Commerciale mise désormais à la disposition de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

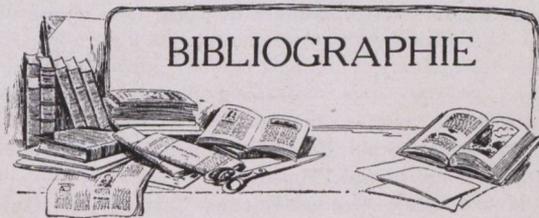
Il y aura, en outre de cette conférence, chant et musique. Le programme détaillé de la partie musicale sera publié dans les journaux.

L'entrée de la salle sera libre et gratuite.

* * *

Dans le compte rendu de l'excursion de la Société des Arts, Sciences et Lettres publié dans le dernier numéro du TERROIR, parmi ceux qui faisaient partie de l'excursion, nous avons, par un malentendu regrettable, omis de mentionner le nom de M. A.-O. Barrette, assistant-ingénieur et inspecteur des travaux de colonisation de la province de Québec. M. Barrette a fait le voyage complet autour du Lac Saint-Jean et a accompagné le ministre jusqu'à Chicoutimi.

M. Barrette est au Département de la Colonisation depuis au delà de dix ans, et son travail est des plus appréciés. Il a fait plusieurs fois le voyage du Lac Saint-Jean. Il nous a déclaré, il y a quelques jours, que son plus beau voyage là-bas, est assurément celui qu'il a accompli avec la Société des Arts, Sciences et Lettres. M. Barrette est convaincu de l'avenir brillant qui attend le Lac Saint-Jean. Pour lui cependant ce pays n'atteindra son plein épanouissement au soleil du progrès que lorsque sera construit le chemin de fer de ceinture que l'on projette depuis déjà plusieurs années et qui est à la veille, croyons-nous, d'être réalisé.



NOTRE ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIEL; ses avantages; coup d'œil à l'étranger, par J.-A. Buteau, ing. civ., professeur de sciences à l'École Technique de Québec. Imprimerie "Le Soleil", 1919; dédié au premier ministre de la province de Québec, au directeur général des écoles techniques et aux ouvriers.

Voici une excellente brochure de propagande et de divulgation de l'enseignement technique, un sujet de grande actualité par le temps qui court et qui, avouons-le, est tout à l'honneur et à la gloire du gouvernement provincial actuel qui est, chez nous, le véritable créateur de l'enseignement technique. La brochure de M. Buteau contient un exposé très complet de l'objet, du progrès et des avantages de l'enseignement technique dans la province de Québec exposé fait dans un style où l'on remarque quelques incorrections et qui est plutôt laborieux. Et, pour démontrer ces avantages et l'utilité de cet enseignement chez nous, l'auteur fait une intéressante analyse des résultats obtenus dans l'enseignement technique en Europe et plus particulièrement aux Etats-Unis.

Dans un article éditorial, le *Soleil* parlant de cet ouvrage de M. Buteau, disait dans son édition du 11 novembre:

"L'organisation de l'instruction technique n'est pas une simple question pédagogique, c'est au premier chef une question vitale pour notre pays" déclarait un membre du conseil supérieur de l'enseignement technique en France et cette citation, mise de façon si pertinente en tête de l'œuvre de monsieur Buteau synthétise une vérité essentielle qui jusqu'ici ne semble pas avoir encore été suffisamment comprise parmi les principaux intéressés: le peuple."

C'est un peu notre opinion de l'ouvrage de M. Buteau. Comme pour la France et pour tous les autres pays, l'enseignement technique est "au premier chef une question vitale pour notre pays." Mais il fallait en faire comprendre les bienfaits et les avantages de même que le programme, et c'est ce qu'a fait M. Buteau qui dans sa "réclame" en faveur de l'enseignement technique aura créé la conviction de l'utilité de cet enseignement.

Nous, de l'école du terroir canadien, nous ne saurions donc manquer de recommander à nos lecteurs cette brochure qui, peut faire œuvre véritablement patriotique.

D. P.

MELANGES HISTORIQUES, par Benjamin Sulte, Vol. III publié par Gérard Malchelosse, G. Ducharme, éditeur, Montréal.

MELANGES HISTORIQUES, Georges-Etienne Cartier, par Benjamin Sulte, Vol. IV, augmenté et publié par Gérard Malchelosse.

M. Gérard Malchelosse, le compilateur des œuvres nombreuses et variées de notre "chercheur national", M. Benjamin Sulte, a publié, il y a quelques semaines, à peu près coup sur coup, le 3e et le 4e volume des *Mélanges Historiques* de Sulte. Les deux coups en faisaient un bon et le IVe volume, qui traitait de la vie de sir Georges-Etienne Cartier, arrivait juste à la veille des fêtes célébrées à Montréal à la gloire du grand homme d'Etat canadien. C'était donc un bon coup double d'une coïncidence heureuse; notre ami Gérard Malchelosse n'en fait jamais d'autres, mais ce ne sont pas les jeunes amis de son vieil ami qui les lui reprocheront.

Les œuvres de sir Georges-Etienne Cartier énumérées et analysées par Benjamin Sulte, un contemporain du grand Canadien, c'est d'un intérêt peu ordinaire. Aussi, l'oreille remplie des acclamations lancées à la mémoire de Cartier, l'esprit plein de son glorieux souvenir, avons-nous lu tout d'une traite ces notes substantielles de Benjamin Sulte dont les rapports avec Cartier datent de 1866 alors que l'auteur était rédacteur au *Canada* d'Ottawa. Comme le dit M. Malchelosse, "à lire cette exquise de vie, rémemorée par un contemporain, on comprend mieux que Cartier fut vraiment un homme extraordinaire. Car, à l'encontre de tant d'autres, pour être vu de très près, loin de diminuer, il grandit toujours dans l'admiration de ses compatriotes."

Le IIIe volume des *Mélanges Historiques* contient, comme les deux précédents, des articles de tout genre et de toute inspiration; quelques-uns de ces articles prennent la forme d'une petite causerie pleine de charme et d'intérêt; d'autres sont remplies d'anecdotes curieuses et plaisantes. La méthode de procéder de Benjamin Sulte est toujours intéressante; elle provoque la lecture jusqu'au bout; elle nous fait apprendre notre histoire, souvent ses époques les plus arides, en nous amusant. Et cette histoire que nous apprenons, nous l'ignorions souvent à peu près complètement. Bref! de toute cette variété de sujet, nous n'en trouvons pas un seul que l'on puisse trouver ennuyeux; cette mosaïque de faits, de renseignements, de souvenirs et d'informations, fruit de patientes recherches et d'une rédaction intelligente, n'a rien de la monotonie à la foi ennuyeuse de l'encyclopédie.

Nous attendons avec impatience les volumes qui suivront. A ce sujet, nous aimerions faire une suggestion à l'éditeur de M. Sulte. Ce dernier est aussi excellent poète qu'il est patient et heureux chercheur. Il a publié, dans sa jeunesse, des poésies qui, remises au jour, intéresseraient non seulement ses collègues poètes de la nouvelle génération mais tous ses nombreux lecteurs. Pourquoi M. Malchelosse ne publierait-il pas une anthologie des meilleurs poésies de M. Sulte, celles qui sont le plus oubliées. Il nous tombait récemment sous la main, une brochure intitulée: "Chants Nouveaux" publiée par M. Sulte, vers 1870, et contenant des sonnets, quatrains, et toutes sortes d'autres petits poèmes qui sont des modèles de grâce et de délicatesse. C'est une simple suggestion.

D. P.

LAURIER, sa vie—ses œuvres, par L.-O. David. L'Eclairer Limitée, éditeurs, Beauceville, Québec, 1919.

C'est l'hommagé ému d'un ami sincère et fidèle jusqu'après la mort à la mémoire de l'illustre homme d'Etat canadien que le Canada tout entier pleure depuis près d'un an. Nulle plume plus autorisée que celle de l'honorable sénateur L.-O. David ne pouvait raconter la vie et parler des œuvres de sir Wilfrid Laurier, dont il ne cessa jamais d'être l'ami intime. Aussi, c'est de maîtresse façon que, dans son travail, il nous a fait voir toute la beauté, toute la grandeur et toute la sagesse de cette longue existence consacrée exclusivement à son pays. Il a su, après cela, tirer avec profit pour tout le monde, les enseignements qui se dégagent de cette vie et de ces œuvres.

L'ouvrage du sénateur David est assez volumineux. Il comprend près de trois cents pages. L'auteur traite tour à tour de Laurier à Québec, de Laurier à Ottawa, de Laurier ministre, du retour des conservateurs au pouvoir, des troubles du Nord-Ouest, du plus brillant discours de Laurier, de sa nomination au poste de chef libéral, des accusations de M. Tarte, de la langue française, des écoles du Manitoba, de Laurier premier ministre, de la guerre du Transvaal, du voyage de Laurier en Angleterre et en France, des élections de 1911, des écoles d'Ontario, des élections de 1917, de la mort de Laurier. Plusieurs pages sont aussi consacrées aux funérailles, aux oraisons funèbres, aux principaux témoignages d'estime, à Lady Laurier. Le volume se termine par une étude du talent de Laurier, de Laurier intime, de Laurier homme d'Etat, ainsi que par des extraits de discours et des pensées de Laurier.

Plusieurs bonnes gravures enjolivent cet ouvrage qui est d'une excellente tenue typographique.

Est-il nécessaire d'ajouter que "Laurier, sa vie, ses œuvres" doit être entre

les mains de tous les Canadiens français, et dans toutes les bibliothèques, et qu'il est indispensable à tous ceux qui veulent connaître la vie du grand disparu — et ce sont tous les Canadiens sans distinction de race ni de parti.

D. P.

— — —

NUANCES, par Mademoiselle Yvonne Charette; imprimé au *Devoir*, Montréal, 1919.

L'air vif, le friselis des branches balancées,
L'eau qui s'égoutte en chuchottant d'un roc austère,
Le chant du loriot caché dans la fougère,
Eveilleront en nous de divines pensées.

Et ces vers d'Adolphe Retté, mis en exergue du titre du joli volume que nous avons sous les yeux, sont comme le résumé des belles pages si joliment nuancées, écrites au fil des heures et que nous présente, dans ce volume, Mademoiselle Charette.

Nuances est une galerie de petits tableaux charmants dans lesquels sont observés avec une philosophie reposante divers aspects de notre vie journalière. C'est frais et cela fleure bon. Ces petits côtés de la vie sont des plus finement observés et ces observations sont exprimées en un style très personnel, exempt de faiblesses. Ce sont de "gracieux modèles de virtuosité dans l'art d'observer", fait remarquer avec raison Madame Gérin-Lajoie qui a fait la préface de ce volume.

La lecture de *Nuances*—un titre fort bien choisi et très féminin—intéressera vivement tous ceux qui se tiennent au courant du mouvement littéraire canadien-français et qui deviennent, heureusement, de plus en plus nombreux.

Je note que *Nuances* est un recueil de billets du soir que le public a depuis longtemps remarqué dans le *Devoir* et qui étaient signés du pseudonyme— un peu trop japonais—sans doute pour marquer la nuance jaune de Joela Rohu,— que la tenue typographique de ce volume publié par l'Action Française est très soignée, que sa couverture est ornée d'un dessin d'Adrien Hébert et précédé d'une préface de Marie-J. Gerin-Lajoie.

D. P.

— — —

L'HONNEUR, AU MIROIR DE NOS LETTRES, essais de psychologie et de morale, par G. Le Bidois, Professeur de littérature française à l'Université de Montréal.

Livre de haute culture. C'est une étude absolument nouvelle de plusieurs des œuvres prinçières de la littérature française et de quelques autres moins notoires, mais non moins expressives, à cette fin d'en déterminer la signification

spirituelle et la bienfaisance foncière. Un sentiment unique, l'honneur, est comme l'unité de mesure par quoi s'évalue ici le degré de bonté des œuvres. Livre donc de littérature forte; livre aussi d'un vif agrément. Ce tempérament est dans la tradition de la grande critique française. L'auteur, il y a quelque vingt ans, était qualifié par un maître, Emile Faguet, "de penseur moraliste et professeur de dramaturgie de tout premier ordre". Son nouveau livre ne paraît pas indigne de cet éloge.

LA MUTUALITE; ce qu'elle a été; ce qu'elle est; ce qu'elle sera; par Avila Bourbonnière. G. Ducharme, éditeur, Montréal.

Voici un ouvrage qui n'a pas manqué d'intéresser à un haut degré tous ceux qui s'occupent de mutualité et aussi les autres. Evidemment, l'auteur de *La Mutualité* est fort au courant du fonctionnement des compagnies d'assurance et des sociétés de secours mutuel, puisque son travail est assurément l'un des plus exacts, des plus variés et des plus clairs qui aient jamais été écrits sur la marche de la mutualité, non seulement chez les nôtres au Canada et aux Etats-Unis mais plus généralement dans le monde entier; car M. Bourbonnière étudie son sujet d'une façon fort général.

Mais, naturellement, M. Bourbonnière s'attache avant tout à démontrer les avantages de nos sociétés mutuelles canadiennes-français et, de ce côté, son travail est celui d'un patriote. Par son livre, plus spécialement, M. Bourbonnière aura fait sa large part dans l'œuvre de résistance nationale commencée depuis plus d'un siècle et qui se continue puisqu'elle est nécessaire pour assurer notre survivance.

La Mutualité a reçu de nombreuse approbations, et de hauts personnages ont écrit sur ce sujet des pages magnifiques.

Nous sommes peut-être un peu en retard pour signaler ce volume à nos lecteurs, mais c'est la faute de nos auteurs canadiens-français dont à peu près chaque jour maintenant il est publié un volume; de sorte que le temps de la lecture seulement est plutôt préjudiciable à celui de la critique. Nous ne nous plaignons pas; au contraire, nous nous réjouissons.

D. P.

BRIDGING THE CHASM, par Percival F. Morley;

POLLY MASSON, par William H. Moore, auteur du *Clash*; J. M. Dent & Sons Ltd, Toronto, éditeurs.

A un mois d'intervalle à peu près, nous avons reçu de Toronto, de la célèbre

maison d'édition, J. M. Dent & Sons Ltd, ces deux volumes qui ont fait éprouver à toute la population canadienne-française un sentiment de joyeuse satisfaction. Ce sont deux nouvelles leures qui brillent comme les signes précurseurs d'une aube printanière prometteuse d'une meilleure entente entre les deux races qui habitent notre pays; ces deux livres constituent "de ces points lumineux dans lesquels nous nous plaisons à distinguer des promesses, des commencements d'aurore."

MM. Morley et Moore, ce dernier dans son roman comme dans sa remarquable étude "The Clash" ne craignent évidemment pas de heurter les préjugés de leurs compatriotes, et c'est un bel acte d'indépendance, d'un beau caractère et, même, une action courageuse.

Une analyse substantielle de *Bridging the Chasm* serait malheureusement trop longue pour le cadre de nos modestes pages bibliographiques. Signalons cependant la clarté et la justesse que l'auteur a mises dans l'exposé des causes du différend qui existe entre les deux races française et anglaise au Canada et la façon maîtresse avec laquelle il a exposé les deux principaux points de vue où sont postés nos compatriotes d'Ontario pour nous observer, nous juger, nous condamner, nous supprimer ou nous tolérer; le point de vue radical et le point de vue modéré.—D'un côté, l'on voudrait notre anéantissement complet pour réparer l'oubli ou plutôt l'imprudence que l'on a manifestée au lendemain de 1760 en nous laissant la vie; d'un autre, l'on veut bien nous laisser subsister encore mais sous la direction immédiate des Anglo-Saxons; nous sommes gâtés et nous avons besoin de direction et de bons conseils.

Puis, après son exposé, M. Morley se fait avec éloquence l'avocat du bilinguisme. Pourquoi, dit-il, chercher à l'avenir au lieu de s'attacher à le perfectionner après sa longue application dans la province lorsque le rapport Merchant démontre qu'il n'est pas mauvais. Il démontre, au reste, que les Canadiens français ont le souci d'apprendre l'anglais mais qu'ils veulent en même temps conserver leur langue maternelle. Voilà tout le dessein hostile qu'ils nourrissent contre leurs adversaires.

En somme, c'est la thèse du *Clash*. Les conclusions, c'est que la fraternisation sera lente, mais elle s'accomplira. On ne doit pas désespérer de l'union. Cet optimisme de M. Morley fait du bien.

Avec plus de brio encore que dans *Le Clash*, M. Moore a exposé la situation des Canadiens français dans la Confédération; et, détail original, il a fait de la politique canadienne la base de son livre et, avec cette méthode, il a fait une œuvre puissante, originale et qui est la continuation de la belle œuvre qu'il a entreprise pour nous. Car l'estime que M. Moore nous a voué, il la manifeste encore tout le long de son roman.

Ce dernier, c'est en résumé, l'histoire de la conversion d'un Canadien anglais à la francophilie. L'action, très simple, se passe dans des décors variés,

et elle se déroule avec le plus grand naturel du monde ; il y a des situations palpitantes à certains moments ; le dialogue est adroit ; les descriptions sont naturelles et le tout est bien écrit. *Polly Masson* n'est pas l'œuvre d'un débutant ; il révèle une maîtrise d'écrivain mûri.

Nous souhaitons à cet ouvrage le succès qu'il mérite ; son auteur a droit à toute la sympathie de notre race et il nous fait particulièrement plaisir de le recommander à nos lecteurs.

D. P.



LES SPORTS DES ROIS

La chasse et la pêche dans la province de Québec. Nos territoires de chasse. Les pêcheries québécoises. L'histoire d'une Législation.

(suite)

La protection du gibier, après avoir été longtemps méconnue a enfin obtenu parmi nous droit de cité. Nos lois de chasse, améliorées chaque année, font maintenant l'admiration de nos voisins qui, chaque année, fondent des clubs pour la protection du gibier, sur le modèle des nôtres et passent des ordonnances à notre exemple.

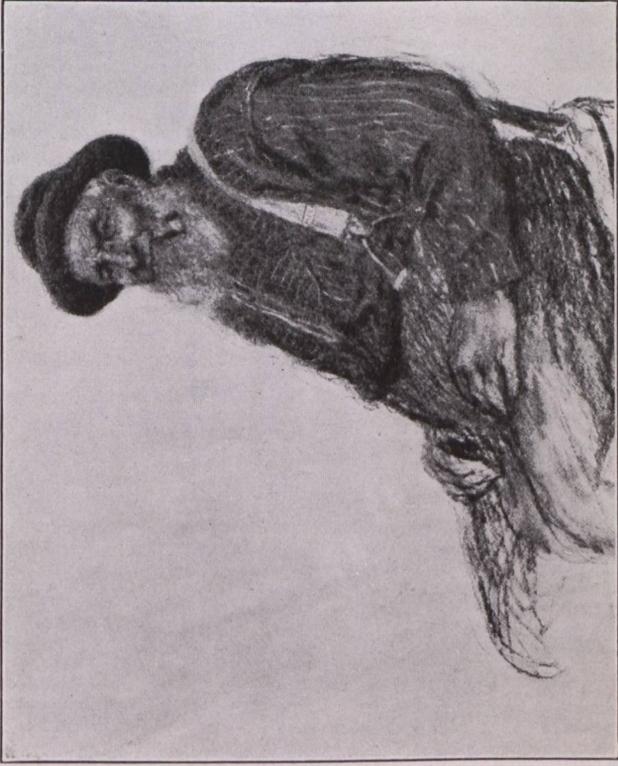
Pour signaler la sympathie qui existe entre les autorités canadiennes et américaines qui s'intéressent à la protection du gibier, rappelons que l'Association des commissaires des Etats-Unis, a changé son nom de "National Fish and Game Commissioners" en "International Fish and Game Commissioners" dans le seul but de permettre d'accepter parmi ses membres, l'hon. M. Honoré Mercier, l'ancien ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

Ce sera assurément l'un des plus grands bienfaits de la Législation québécoise que d'avoir ainsi mis ordre à l'imprévoyance, à l'ignorance et à la barbarie des chasseurs d'autrefois. Sans ces lois, il n'est pas téméraire d'affirmer que nous n'aurions plus aujourd'hui une seule espèce vivante complète de gibier dans toute la province.f

Au nombre des bêtes fauves à la conservation desquelles nos lois provinciales ont contribué, bien que trop tard malheureusement, pour l'avantage des chasseurs canadiens de bonne foi et pour le plus grand profit du Trésor provincial, signalons l'orignal, le caribou et le chevreuil. C'est aujourd'hui l'orignal qui est de nos gros gibiers bas-canadiens le plus commun. Sans nos lois de protection du gibier, il serait assurément disparu comme le buffle l'est des plaines de l'Oue.t. Le chevreuil existe encore; mais malheureusement pour lui et pour nous, les lois ont été promulguées trop tard et ce n'est que par une sage politique de protection de plus en plus sévère, comme celle qui est en vigueur actuellement, que l'on réussira peut-être à raviver et à ramener chez nous cette race intéressante et si élégante de nos Cervidae. Quant au caribou, le caribou des bois, il était condamné à disparaître, grâce aux massacres dont il fut la victime pendant le dernier quart du dernier siècle, quand les lois sont venues à son secours. Les caribous voyagent généralement par bandes de plusieurs centaines, la chasse à cet animal était devenue une véritable boucherie. Dans l'extrême-nord du continent, on rapporte que pendant plusieurs années, les chasseurs en ont fait des massacres effroyables. Une seule famille de chasseurs indiens en détruisait jusques deux ou trois cents en l'espace de quelques semaines seulement. On pratiquait cette chasse barbare de toutes les façons, au moyens de fosses creusées sous la mousse des forêts, ou avec les lacets, les pièges, les flèches, les armes à feu.

Dans ces dernières années, sans que l'on ait encore indiqué clairement les causes, le caribou des bois s'est mis à immigrer de la province de Québec

LA PECHE DANS LE FLEUVE



Vieux pêcheur du bas du fleuve raccommodant ses filets

où il était très abondant voilà quelques années. D'après les chasseurs, il a gagné le sud-ouest, en arrière du Lac Supérieur. Il semble que cette disparition du caribou des bois soit due à une cause plutôt naturelle. En effet, le caribou suit naturellement un trajet migratoire très net; il a abondé successivement à Terre-neuve, puis dans la Nouvelle-Ecosse, puis dans la partie septentrionale de l'état du Maine et, pendant les derniers vingt-cinq ans sur les deux rives du Saint-Laurent, dans la province de Québec, il est donc très probable qu'il gagne maintenant l'ouest, dans la région du Lac Supérieur. Il est probable aussi qu'il nous reviendra quand il aura accompli son pèlerinage à travers l'Amérique du nord.

Quoiqu'il en soit, on a tout fait pour protéger le caribou en ces dernières années. Comme il tendait, d'année en année, à disparaître, les lois de chasse les plus sévères ont été édictées pour sa protection.

On a écrit des volumes et des volumes sur nos grands fauves canadiens. Il serait difficile même de les énumérer tous dans le cadre restreint d'un article. Signalons seulement au passage les principaux animaux à fourrure dont la province tire ses meilleurs revenus, grâce surtout, à la royauté qu'elle a établie sur leurs peaux, et aux permis qu'elle vend pour les chasser en temps de chasse. Nous avons nommé l'original, le caribou, le chevreuil; énumérons encore le loup-cervier, le carcajou, le pékan, la martre la loutre, le castor, le vison, le rat musqué, l'ours. Parmi les oiseaux sur lesquels plane l'égide de nos lois provinciales, chez les rapaces; l'aigle de toutes les espèces, les faucons et les hiboux; parmi les longepennes; les goélands, les hirondelles de mer, les mouettes parmi les stéganopèdes: les cormorans, les bassans, tous oiseaux à la chair désagréable; parmi les lamirostes: les barnaches, les oies sauvages, les canards, les perdrix, les sarcelles, les beccassines et, enfin parmi les plongeurs, les pingoins, les puyiers, etc. Et que d'autres sortes d'oiseaux notre province n'est-elle pas le paradis?

C'est en 1858 que le Service des Pêcheries du Ministère des Terres de la Couronne fut organisé dans la vieille province du Bas-Canada. M. W. F. Witcher en eut, le premier, la direction. Toutes les affaires respectives aux pêcheries et aux terres riveraines; îles, grèves, lots de grève, rivières, lacs, etc., dans tout le Haut et le Bas-Canada, d'abord, lui furent également soumises. Ce premier service des pêcheries des Terres de la Couronne fut organisé sous l'autorité des lois 20 Vict. ch. 21 et 22, Vict. ch. 86 et sanctionnées respectivement le 10 juin, 1857, et le 16 août 1858. Ce dernier acte autorisait le gouverneur en conseil à émettre des baux et permis de pêche spéciaux dans le domaine de la Couronne pour tout terme n'excédant pas neuf années et aussi à établir les règlements nécessaires pour la bonne administration et la protection des pêcheries. La nomination des surintendants des pêcheries pour le Haut et le Bas-Canda fut autorisée par ces deux lois et la loi de 1858 pourvut également au paiement au paiement de primes de pêche.

C'est l'hon. M. Cauchon, dont nous avons signalé, au début de cet article, quelques remarques publiées dans son rapport de 1856 alors qu'il était commissaire des Terres de la Couronne, qui a été l'auteur de la loi de 1857, et l'hon. L. V. Sicotte qui fut celui de la loi de 1858.

(à suivre)